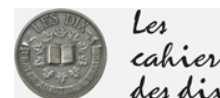


Les Cahiers des dix



Le quatrième Fauteuil

Édouard-Zotique Massicotte, Raymond Douville

Roger Le Moine, S.R.C.

Number 51, 1996

60 ans

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012940ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012940ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Moine, R. (1996). Le quatrième Fauteuil : Édouard-Zotique Massicotte, Raymond Douville. *Les Cahiers des dix*, (51), 77–114.
<https://doi.org/10.7202/1012940ar>

Le quatrième Fauteuil

PAR ROGER LE MOINE, S.R.C.

Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947)¹



Fils d'Édouard Massicotte et d'Adèle Bertrand, Édouard-Zotique Massicotte naît dans l'île de Montréal, municipalité de Sainte-Cunégonde, le 24 décembre 1867. Son père, qui est marchand de chaussures rue Notre-Dame, est originaire de Batiscan et sa mère, de Plantagenet en Ontario. Après ses études primaires à l'Académie du Plateau, Massicotte entreprend ses études secondaires au Collège Sainte-Marie mais il les abandonne à l'âge de 19 ans pour s'orienter du côté du journalisme². Correspondant à *L'Étendard* du sénateur Trudel, fondateur du *Recueil littéraire*³ (1888), on le retrouve ensuite directeur du *Glaneur*⁴ (1890) puis rédacteur de *l'Alliance nationale*⁵ (1895). Il n'a pas encore mis un terme à ses fonctions qu'il poursuit ses études classiques avec Adrien Leblond de

Brumath. Une fois terminées, il entreprend sa cléricature de droit auprès des avocats Joseph Adam et Ubald Plourde⁶. Admis au barreau en 1895, en même temps que Gonzalve Desaulniers et J.-G. Boissonneault, il pratique successivement avec les avocats Camille Piché, Joseph Lussier

1. Je tiens à remercier mon collègue et ami John Hare, qui m'a communiqué son abondante documentation sur Massicotte. Autrement, j'aurais dû me livrer à des dépouillements fastidieux de nombre de journaux et de revues.
2. Jean-Jacques LEFEBVRE, «Nos disparus. Édouard-Zotique Massicotte», *Revue du barreau de la province de Québec*, 7, 10, (décembre 1947), p.505-506. (Ce texte a été reproduit dans Jean-Jacques LEFEBVRE, *Ancêtres et contemporains (1670-1970)*, Montréal, Guérin, 1979, p.107-112.)
3. André BEAULIEU et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours*, t. 4, Québec, P.U.L., 1979, p.201.
4. *Ibid.*, p.238.
5. *Ibid.*, p.341.
6. Jean-Jacques LEFEBVRE, *op. cit.*, p.506.

et Germain Beaulieu⁷. En 1900, il fait ses adieux à sa profession pour accepter le poste de directeur du *Monde illustré* qu'il occupe jusqu'à l'année suivante.⁸ Au moment de la disparition du périodique, il passe au *Samedi* puis à la *Revue populaire*⁹.

En octobre 1911, Massicotte entreprend une nouvelle carrière lorsque le premier ministre Gouin le nomme directeur des archives judiciaires de Montréal qu'il est chargé de réorganiser¹⁰. Une fois en poste, il effectue un travail considérable que son successeur, Jean-Jacques Lefebvre, a décrit ainsi:

Avec des moyens de fortune et un traitement de famine, par ses inclinaisons comme par tempérament, E.-Z. Massicotte [...] fit dans les années qui devaient suivre, véritablement œuvre de pionnier. Il classa, répartit, inventoria, répertoria, fit revenir des pièces prêtées à d'autres greffes, compléta les vides, créa un index général, insuffla à son personnel la passion de la recherche et versa dans nos rapports d'archives, nos organes de recherches, nos mémoires de sociétés savantes, le produit de ses patientes investigations¹¹.

De même, il joue un rôle important dans l'application de lois nouvelles comme celles régissant l'adoption et la rectification des registres¹². Luc Lacourcière, qui l'a rencontré à la toute fin de sa vie, le décrit ainsi dans le décor de son bureau:

Il s'y était aménagé un petit coin selon ses goûts où le visiteur n'accédait que mystérieusement, par un couloir sombre et étroit. Le vieux savant, assis à son pupitre, relevait alors lentement la tête et, par-dessus ses lunettes, dirigeait vers l'intrus un petit œil inquisiteur. Affable pour tous, il se plaisait cependant, quand l'importun venait parler d'archives de folklore ou d'histoire, à mettre une note particulière de bienveillance dans son accueil¹³.

Les archives judiciaires de Montréal étaient logées au sous-sol de l'ancien palais de justice de Montréal.

Chercheur infatigable qui, au dire de Jean-Jacques Lefebvre, était «doué d'un tempérament généreux, toujours prêt à donner le fruit de ses connaissances»¹⁴, il meurt à son poste le 8 novembre 1947¹⁵. Il avait épousé en 1899, à Trois-Rivières, Alice Godin qui est décédée avant lui. Il laissait deux enfants, Jean-Maurice, qui a dessiné la médaille de la Société des Dix, et Suzanne qui a

7. André BEAULIEU et Jean HAMELIN, *op. cit.*, p.95.

8. Jean-Jacques LEFEBVRE, *op. cit.*, p.510.

9. *Ibid.*, p.507.

10. *Ibid.*, p.506.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p.509.

13. Luc LACOURCIÈRE, «E.-Z. Massicotte. Son œuvre folklorique», *Archives de folklore*, t. 3, Montréal, Fides, 1948, p. 7.

14. Jean-Jacques LEFEBVRE, *op. cit.*, p.505.

15. *Ibid.*

épousé Robert Trudel¹⁶. Membre de la Société royale et de la Société des Dix, il avait été fait docteur ès lettres honoris causa de l'Université de Montréal et il avait reçu la médaille de vermeil de la Société historique de Montréal.

Au témoignage de Madame Côté-Corbo, qui a été sa secrétaire de 1925 à 1945, c'est-à-dire durant la dernière période de sa vie, Massicotte était costaud sans être grand. Il avait pris de l'embonpoint avec les années. Sa barbiche et ses cheveux étaient gris. Courbé à force de s'être penché sur les documents, il paraissait plus vieux que son âge. Il travaillait coiffé d'une casquette à visière comme c'était l'habitude à l'époque. Sa vie était toute consacrée au travail. Il poursuivait le soir à la maison ce qu'il n'avait pu terminer à son bureau. Il aimait échanger avec les membres de son personnel et il recevait aux archives chercheurs et confrères des Dix. Mais il n'acceptait aucune invitation sauf pour les réunions des Dix et les dîners de la Rosse-qui-dételle; ceux-ci avaient lieu une ou deux fois par mois et étaient l'occasion de généreuses libations. Il ne semble pas avoir maintenu de liens très étroits avec son frère Edmond, le célèbre illustrateur.

Massicotte a exercé son labeur dans d'autres domaines que l'archivistique. Il a laissé une œuvre considérable qui témoigne de son engouement, pour ne pas dire de sa passion pour la poésie, pour la tradition orale et pour l'histoire. Malheureusement, elle n'a jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble. Elle a été en quelque sorte morcelée par ceux-là même qui s'y sont intéressés. Sœur Berthe a étudié le poète tandis que Lacourcière s'est attaché au seul folkloriste. Et la production historique, de surcroît la plus importante, a été tout simplement oubliée. En sorte que Massicotte n'occupe pas la place qui devrait être la sienne dans l'histoire intellectuelle du Québec.

Le littéraire

Si Massicotte a reçu au collège une formation littéraire classique, il a été initié à la poésie de son temps, à partir de 1883, par la lecture de textes publiés dans des journaux et des revues comme *Le Monde illustré*. Désireux de se démarquer des romantiques, il pratique Gautier, Richepin, Coppée et surtout Théodore de Banville qui devient son «maître», son «poète favori»¹⁷. Puis, en 1890, il fait une découverte déterminante, soit celle de Verlaine¹⁸ qui se substitue à Théodore de Banville dans son admiration. Il a lui-même décrit sa réaction à la lecture de l'auteur de *Sagesse*:

C'était en 1890. (...) je me délectais à feuilleter les livres de la maison Beauchemin et Fils, un samedi après-midi (...). Tout à coup, je saisis un livre qui m'étonna. Il portait pour titre: «Paul Verlaine» (...) Ce nom ne me disait absolument rien. Par simple curiosité je l'ouvris et je le compulsai. C'était la biographie d'un soi-disant poète, par Charles Morice, un autre inconnu. Les vers qui étaient cités ça et là au cours de la biographie, me paraissaient étranges, d'un genre complètement différent de ceux que j'avais lus jusqu'alors. (...) Ce livre fut pour moi une révélation. J'avais trouvé un poète selon mon cœur. Depuis ce jour, j'ai lu tout ce que j'ai pu me procurer sur Paul Verlaine.¹⁹

16. Sœur Sainte-Berthe (Jeanne-d'Arc LORTIE), «Edouard-Zotique Massicotte, poète», *Archives des lettres canadiennes*, t. 2, *L'École littéraire de Montréal*, Montréal, Fides, 1972, p.69.

17. E.-Z. MASSICOTTE, «Le gai critiqueur», *Le Monde illustré*, 8, 377 (25 juillet 1891), p.198.

18. E.-Z. MASSICOTTE, «Biographie et bibliographie», *Le Monde illustré*, 11, 562, p.484.

19. E.-Z. MASSICOTTE, «Paul Verlaine. Son œuvre poétique», *La Feuille d'érable*, 1, 4 (25 mai 1896), p.79.

Cette lecture oriente d'abord Massicotte vers l'école décadente qui, à partir de 1880, a témoigné d'un «état d'esprit fait à la fois de frémissement devant la vie et de lassitude désabusée à l'égard d'une civilisation trop vieille»²⁰. Au dire de Joseph Genest, Massicotte a été «le premier poète canadien qui ait osé prôner la poésie décadente et se livrer ici à la culture de ce genre fin de siècle»²¹. Mais elle l'orienta surtout vers le symbolisme encore qu'il soit assez peu sensible aux préoccupations de Mallarmé. Il est davantage séduit par la conception de la poésie que formule Verlaine dans son *Art poétique*. Celle-ci est susceptible de rendre ce qu'il ressent. Comme il le fait remarquer dans *Paul Verlaine. Son œuvre poétique*, il existe entre le poète de *Sagesse* et lui-même des affinités de caractère certaines qui le mènent à agréer le ton de l'autre:

J'adore la douceur et la prise au-dessus de toutes les qualités; or, chez lui, elle règne en maîtresse et c'est probablement pour cela, aussi, qu'il m'a tant charmé. Il est de plus mélancolique et si vous l'avez lu, vous avez dû remarquer que son rêve est voilé d'une larme, que dans ses vers, prétendus vers gais, se glisse presque toujours la note grise et langoureuse²².

Il ajoute:

Il ne faut pas chercher dans Verlaine le poète de la clarté unie, sereine, absolue, car il est d'une demi-obscurité voulue où les programmes s'égarent, où les disciples se meuvent aisément et rêvent délicieusement²³.

S'interrogeant ensuite sur les moyens mis en œuvre, par celui qu'il admire et veut imiter, Massicotte note que Verlaine «réduit au minimum la part de la pensée»²⁴, préférant exprimer «des sentiments, des sensations, des impressions (...) [et] parfois mêl[er] à cela des détails d'une précision magnifique, mais sans transition, sans cohésion»²⁵. Et ce, pour renouveler le langage poétique²⁶. Massicotte conclut ainsi:

Oui, Verlaine a créé une poésie qui est bien à lui seul une poésie d'une inspiration à la fois naïve et subtile, toute en nuances, évocatrice des plus délicates vibrations des nerfs, des plus fugitifs échos du cœur, une poésie très naturelle, cependant, jaillie de source parfois même presque populaire; une poésie où les rythmes, libres et brisés, gardent une harmonie délicieuse, où les strophes tournoient et chantent comme une ronde enfantine, où les vers, qui restent des vers, -et parmi les plus exquis,- sont déjà de la musique. Et dans cette inimitable poésie, il nous a dit toutes ses ardeurs, toutes ses tendresses, tous ses rêves et nous a montré son âme si troublée, mais si ingénue²⁷.

20. *Dictionnaire des littératures*, t. 2, Paris, Larousse, 1986, p.1598.

21. Joseph GENEST, «Bibliographie», *Le Monde illustré*, 11, 524 (19 mai 1894), p. 29.

22. E.-Z. MASSICOTTE, «Paul Verlaine. Son œuvre poétique», *op. cit.* p. 79.

23. *Ibid.*

24. E.-Z. MASSICOTTE, «Étude sur Paul Verlaine», *Le Signal*, 2, 58 (24 décembre 1897), p. 4.

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*

27. *Ibid.*

Massicotte devait demeurer fidèle à Verlaine. Il n'admettra pas les œuvres issues des théories du Parnasse²⁸, qu'il semble n'avoir connues qu'ensuite, parce qu'elles mènent à l'utilisation d'un «vocabulaire de mots rares, sonores et bizarres»²⁹, et qu'elles ne conviennent pas à un public lecteur québécois:

L'école qui cherche le mot et les sujets rares, (...) peut s'implanter en France, mais dans ce pays de civilisation extrême, où les raffinés et les dégoûtés sont nombreux, une telle école peut naître et vivre parce qu'elle répond à un besoin. Notre peuple vigoureux et encore neuf aux sensations ne demande pas cela, il ne le comprendrait pas³⁰.

Il est curieux que Massicotte ne perçoive pas les symbolistes comme des «raffinés et [des] dégoûtés» et qu'il n'invoque pas le patriotisme dans leur cas.

Massicotte, qui est généreux et enthousiaste, fait part de sa découverte des décadents et de Verlaine comme aussi de la conception de la poésie qu'il en tire aux jeunes écrivains de son temps qui cherchent le grand poète capable de remplacer les romantiques qu'ils ont rejetés. Dans les revues qu'il fonde ou qu'il dirige à partir de 1888, il accueille des textes, essais et poèmes, qui révèlent les tendances nouvelles de la poésie. Il échange avec les membres du groupe montréalais de la Pléiade. Au dire de Wyczynski, il les inspire³¹, comme aussi avec ceux du club «Sans souci» qui est décadent³². En novembre 1895, avec les membres des «Six éponges» et avec quelques autres poètes, il participe à la fondation de l'«École littéraire de Montréal». En 1898, il en rédige la constitution avec Gonzalve Desaulniers et Wilfrid Larose³³. Et, lors des réunions, il continue de faire valoir ses idées quand il ne lit de ses textes. Certains paraîtront dans les *Soirées du Château de Ramezay*³⁴. Massicotte fréquente l'«École littéraire de Montréal» jusqu'en 1900. Des querelles surgissent alors. Le verlainien qu'il est ne peut agréer les orientations parnassiennes assez tardives de certains membres du groupe. Sans doute se montre-t-il de plus en plus attiré par une poésie toute simple dont la tradition populaire lui apporte l'exemple. -On le croirait aussi marqué par Nerval.- Et même s'il s'accorde désormais avec les poètes de l'École littéraire de Montréal qui, en 1907, seront à l'origine de l'École du Terroir, il ne s'engage pas à leur suite. À partir de 1900, il se détache petit à petit de la poésie. D'autres tâches le requièrent.

Durant les quinze dernières années du siècle, Massicotte a joué auprès des poètes montréalais un rôle qui n'a été jugé à sa juste valeur que par de rares spécialistes. Sœur Sainte-Berthe écrit qu'il a été à l'origine d'un nouvel état d'esprit: «Cependant, plus que tout autre peut-être, il contribue à créer, vers la fin du siècle dernier, un nouvel état d'esprit, pour une part aussi, il conquiert au poète canadien-français d'alors, le droit de s'exprimer plus librement»³⁵. Tandis que Charbonneau rappelle qu'il a révélé Verlaine aux poètes de l'École littéraire de Montréal:

28. *Ibid.*

29. Jean CHARBONNEAU, *L'école littéraire de Montréal*, Montréal, Lévesque, 1935, p. 50.

30. E.-Z. MASSICOTTE, «À propos de littérature», *Le Signal*, 1, 24 (24 avril 1897), p. 1.

31. Paul WYCZYNSKI, «L'école littéraire de Montréal», Archives des lettres canadiennes, t. 2, *L'école littéraire de Montréal*, Montréal, Fides, 1972, p. 13.

32. *Ibid.*

33. *Ibid.*

34. *L'école littéraire de Montréal, Les Soirées du château de Ramezay*, Montréal, Senécal, 1900, p. 183-212.

35. Sœur Sainte-Berthe (Jeanne-d'Arc LORTIE), «Édouard-Zotique Massicotte, poète», *Archives...*, op. cit.

Ce serait une profonde erreur -on l'a cru pourtant- de prétendre que Verlaine fut complètement ignoré de ceux de notre génération, car, avant Nelligan même qui le fréquenta avec passion, l'auteur de «Jadis et naguère» trouva des enthousiastes parmi plusieurs membres de l'École littéraire. Massicotte contribua donc grandement à faire connaître chez nous le pauvre Lélian que, malgré ses défaillances morales, on tenait pour un maître incontesté³⁶.

Tel est le grand apport de Massicotte à la poésie. Il a été un libérateur et un initiateur mais sans qu'il ait pu se hausser lui-même à la hauteur de ses modèles dans ses poèmes en vers réguliers et en prose.

De 1889 à 1900, Massicotte publie dans divers magazines auxquels il est souvent associé comme directeur et rédacteur, près de 40 poèmes en vers³⁷ dans lesquels il tente d'imiter Verlaine en recourant à des substantifs et à des épithètes qui expriment des décors et des attitudes tout en nuances; aussi, en utilisant de façon abusive des adverbes qui, trop souvent, forment la rime. De même, il rompt les rythmes. Mais il ne suffit pas pour être bon poète de s'inspirer des autres. En sorte que, bien souvent ses efforts ne mènent qu'à la formulation de lieux communs.

L'inspiration de Massicotte est limitée. Elle se traduit par l'exploitation d'un décor et d'un thème. Il tente d'imaginer des univers aux teintes de la grisaille et aux limites imprécises. Il se plaît également à évoquer la nature aux moments de l'aube et du couchant, de l'automne et de l'hiver. Par exemple, le poème intitulé «Illusions. Rimes d'hiver», qui débute par «Le ciel est gris, la terre est blanche», rappelle certains textes de *Sagesse* et des *Poèmes saturniens*. Ou encore, il évoque des situations amoureuses plutôt dramatiques. Le poète est généralement incapable de déclarer ses sentiments. Lorsqu'il lui arrive de passer outre à sa timidité, il célèbre, comme dans «Yeux noirs», la beauté de la femme aimée. Il se prend également à rêver aux plaisirs de la vie à deux, mais vainement. Léa, qui avait promis de l'aimer, revient sur sa parole («Léa, Triolet») et la «nuit d'amants» qu'il passe avec Chloé lui laisse un souvenir amer («Ma Chloé»). Frustré, il en vient à trouver des motifs qui, selon lui, le justifient de se détourner de toutes relations amoureuses. L'un est pour le moins gratuit: comment peut-on connaître le bonheur quand on est conscient du tragique de la condition humaine («Si tu veux le bonheur?»)? Mais l'autre est plus sérieux: la passion ne peut mener qu'à la mort. Dans «La valse», il décrit le mouvement d'un couple qui se laisse entraîner par une musique de valse qui lui sera fatale.

Cette situation du poète trouve sa source dans la littérature du temps. S'inspirant de la tradition judéo-chrétienne, Baudelaire, Zola et les décadents ont perçu la femme comme un être extrême, ange ou démon, sainte ou prostituée. Massicotte ayant retenu la seconde, il est entraîné dans des situations suicidaires que l'on retrouve notamment dans *Germinal* et dans *Le Rêve (Rougon-Macquart)*. Massicotte n'a pratiquement exploité que cette seule situation amoureuse dans ses poèmes en vers. On y reviendra plus loin car son inspiration s'y limite également dans les poèmes en prose.

36. Jean CHARBONNEAU, *op. cit.*, p. 45.

37. Voir Appendice I, Bibliographie des poèmes en vers.

Massicotte découvre le poème en prose à l'époque où, vers 1890, il lit Verlaine. Il s'y adonne de 1890 à 1892. Sa production compte au moins 28 textes³⁸. Ce genre, qui est né, comme l'écrit Suzanne Bernard, d'une «réflexion sur la poésie»³⁹, d'une «réaction contre les critères et les formes de beauté trop absolues du XVII^e siècle»⁴⁰, doit néanmoins créer un langage qui, tout en recourant à la prose, soit œuvre d'art. S'il brise les formes, c'est pour en élaborer d'autres. Comme le fait encore remarquer Suzanne Bernard, il «est en effet à la fois la forme poétique d'une anarchie libératrice en lutte contre toutes les contraintes formelles et l'effet d'une volonté d'organisation artistique, qui lui permet de prendre forme, de devenir un être, un objet artistique»⁴¹. Reconnu comme tel par celui qui s'y adonne, il doit être bref, intense et gratuit.

Le poème en prose, qui remonte à Baudelaire et à Aloysius Bertrand, a surtout été pratiqué par les décadents. À la façon du Verlaine des vers réguliers, ceux-ci recourent à un vocabulaire fort recherché, à des mots rares et précieux, à des néologismes, à des comparaisons inattendues et à des agencements inusités. Ainsi, ils créent des décors et des ambiances flous qui, parfois, encadrent des situations propres à chacun. Car si le genre possède ses caractéristiques propres, comme toute œuvre d'art, il exprime la spécificité de ceux qui le pratiquent.

Tous les textes que Massicotte a publiés dans divers périodiques et qu'il présente comme des poèmes en prose n'en sont pas nécessairement. Par exemple, «Hommage à la Canadienne», «Le prêtre au Canada» et «Nos églises temples» relèvent nettement de l'histoire et du patriotisme, c'est-à-dire de l'«éloquence» pour reprendre un terme de Verlaine. Dans les autres, de façon plus ou moins heureuse, Massicotte tente d'imiter ses modèles en créant des paragraphes de longueur inégale, en utilisant des mots rares qui, étymologiquement, sont parfois trop près de leur origine grecque, en retenant des épithètes qui affinent le sens des substantifs. Parfois, ce sont des verbes qui nuancent le propos. Tel est l'effort de Massicotte qui n'utilise à peu près pas de figures de style, même pas la comparaison. La phrase s'étale, se prolonge, marque des retours sur elle-même par la répétition des mêmes mots ou encore par l'utilisation d'adjectifs issus d'une même étymologie. Sauf que les associations créées s'apparentent à des clichés, que les images sont rarement évocatrices et que les phrases, faute de soutenir un rythme, ne mènent pas à l'incantation. Le style demeure trop tributaire de la prose la plus plate. Massicotte savait ce qu'était le poème en prose. Mais il se trouvait dans la situation des spécialistes qui savent critiquer les œuvres des autres mais sans pouvoir en produire de valables.

Massicotte s'attache surtout à la ville de Montréal dans un devenir qui est celui des transformations causées par le jeu du soleil et des intempéries («Premières neiges», «Montréal sous l'orage») et par la succession des saisons et des heures («Montréal le matin. Croquis d'été»). À l'occasion, Massicotte s'éloigne du réel pour décrire des paysages oniriques («La neige»). Dans ces décors et ces ambiances flous, se manifeste un univers assez restreint. S'y retrouvent le poète qui aime se projeter hors du réel ou encore des couples assez semblables à ceux des poèmes en vers par les situations qu'ils vivent.

38. Voir Appendice II, Bibliographie des poèmes en prose.

39. Suzanne BERNARD, *Le poème en prose de Baudelaire jusqu'à nos jours*, Montréal, Nizet, 1959, p. 14.

40. *Ibid.*, p. 762.

41. *Ibid.*, p. 768.

Le poète se décrit comme «une figure sombre, renfrognée, [comme] une tête pensive et rêveuse [avec] des yeux brillants mais se perdant dans la vague» («Pour celle qui m'a souri»). Il est attiré par la beauté. Dans le même poème, il évoque «une enfant quasi blonde, avec un coin de ciel dans les yeux, avec des perles pour dents, avec des fraises pour lèvres, avec un rire franc, une mine gentille, une tête folichonne». La plupart du temps, la description est heureusement moins imagée et elle se fait volontiers morale. Il perçoit la femme comme «un être pétri de chair (...) qui élève l'homme au-dessus de ses semblables ou le précipite dans la fange» («Belle mais...»).

Comme dans ses poèmes en vers, Massicotte évoque des amours malheureuses. Il reprend le même thème. La femme aimée ne répond que rarement à ses vœux; ou elle n'est pas séduite («Instantané champêtre»), ou elle est déjà engagée («Chérubin d'amour»), ou encore elle préfère continuer de s'adonner à son métier de «fille publique». Lorsque la rencontre est possible et n'est pas compromise par l'intrusion d'une tierce personne, elle mène à la mort («Morte d'un baiser»). Contrairement à «La valse», ce n'est pas le couple ici qui meurt, mais seule la femme. Tous ces échecs amoureux qui débouchent sur des dénouements tragiques, incitent le poète à se soustraire au présent par la morphine qui rend insensible aux douleurs physiques et morales («Morphine»). Ou encore, l'incitent-ils à se projeter dans le futur en songeant à celle avec qui il souhaiterait finir ses jours dans la région de Batiscan («Rêve»).

Massicotte a rejeté la poésie traditionnelle qui était pratiquée dans son milieu pour celle de Verlaine et des décadents qu'il a résolu d'imiter. Dans sa double production, il utilise ou tente d'utiliser les moyens formels qui ont été les leurs. Ainsi en est-il dans la création d'ambiances sauf que celles des poèmes en prose qui ne sont pas astreintes aux exigences du vers sont plus élaborées et sans doute mieux réussies. Et il exprime surtout un thème décadent qui, emprunté à la production française de son temps, tient à une conception de la femme et de l'amour qui mène à la mort. L'exploitation de ce seul thème, de préférence à tout autre, a de quoi surprendre; elle tient sans doute à des motivations qu'il y aurait lieu d'approfondir.

Massicotte s'est sans doute adonné à son labeur poétique avec ardeur. Et aussi, avec une minutie que Jean Charbonneau a ainsi perçue: «Jamais il ne laissa libre cours à son imagination dans le classement des sensations éprouvées. Il aimait à les peser minutieusement comme des pierres précieuses à qui on destine un écrivain digne de leur choix»⁴². Il s'est libéré de certaines contraintes pour se soumettre à d'autres. Il a su analyser ceux qui ont été ses modèles, mais il n'a pas su les évaluer, faute de dons. Il n'était pas «né poète». Le grand mérite de sa production consiste moins dans ses qualités formelles que dans sa position de rupture d'avec la pratique de son milieu. D'ailleurs, Massicotte a été le premier à percevoir ses limites. Il n'a pas évoqué impunément, dans «Épithaphe», le sort du poète mort de s'être lu. Et il a suggéré à Marguerite Mercier, l'auteur de la *Bio-bibliographie de E.-Z. Massicotte*⁴³, de ne pas tenir compte de sa production poétique.

Massicotte a mené de front une double production littéraire. En même temps qu'il se veut poète verlainien et décadent, s'adonnant, comme on l'a vu, au poème en vers et en prose, il rédige vingt-deux fictions courtes⁴⁴ qui, dans un mouvement de rupture, obéissent aux

42. Jean CHARBONNEAU, *op. cit.*, p. 154.

43. Marguerite MERCIER, *Bio-bibliographie de E.-Z. Massicotte, archiviste, Palais de justice de Montréal*, Thèse présentée à l'École de Bibliothéconomie de l'Université de Montréal, Montréal, Université de Montréal, 1940, 85 p.

44. Voir Appendice III, Bibliographie des contes.

préoccupations morales, sinon engagées, de ses contemporains québécois et de ceux qui les ont précédés depuis le milieu du XIX^e siècle. Comme il l'a fait remarquer dans un poème en prose, intitulé «À ma muse», il tient à participer à l'élaboration d'une «littérature nationale».

À l'époque de Massicotte, la question des fictions brèves n'avait pas encore été abordée d'un point de vue théorique. Comme les écrivains européens, les québécois ne voyaient ni l'utilité ni la nécessité de la démarche. Certains, comme Joseph-Charles Taché, avaient bien tenté de montrer ce qui sépare le conte de la légende: «La légende est chrétienne et le conte est français», s'était-il plu à affirmer dans *Forestiers et voyageurs*⁴⁵. Mais si la légende était chrétienne, elle pouvait être canadienne selon l'abbé Casgrain⁴⁶. Semblables propos n'étaient guère éclairants; ils parlaient de préoccupations qui n'étaient pas littéraires. Massicotte ne juge pas nécessaire, lui non plus, d'établir des distinctions. Ses fictions brèves portent indifféremment les titres ou sous-titres de contes, de légendes, de nouvelles et de récits. Voire, il publie une anthologie qu'il intitule simplement *Conteurs canadiens-français*⁴⁷. Depuis, des spécialistes ont bien tenté de formuler des définitions sauf que, en raison de la complexité des textes, elles sont difficilement applicables. C'est pourquoi, de façon générique, on utilisera dans les lignes qui suivent le mot de récit qui leur convient tout à fait.

Massicotte a toujours accordé une grande importance au style même s'il n'a jamais réussi à créer l'incantation. Dans ses récits, il recourt à divers niveaux de langage. S'il s'exprime généralement dans une prose simple, il emprunte à Verlaine et aux décadents lorsqu'il s'agit de nuancer son propos. Et, lorsqu'il fait intervenir ses personnages, qui appartiennent pour la plupart à la classe paysanne, il crée une langue qui doit s'accorder à leur condition. Ce à quoi il pense arriver par le recours à des archaïsmes et à des tournures peu habituelles mais sans jamais se permettre de déstructurer la phrase. Ses contemporains n'ont pas agi différemment.

Sauf dans «Récit d'autrefois», qui s'apparente à un conte arabe, les récits de Massicotte, lorsqu'ils se déroulent à la campagne, s'inscrivent à l'intérieur d'un espace qui, parsemé de lacs, de rivières et de forêts, s'étend de Louisbourg au lac Huron. Mais les quelques précisions topographiques qui sont apportées ici et là ne suffiraient pas à créer un contexte typique si les personnages n'étaient profondément marqués par les pratiques et par la morale chrétiennes -tout leur comportement s'en ressent- comme aussi par certaines croyances populaires souvent reliées aux feux-follets et aux loups-garous. En outre, Massicotte emprunte aux fêtes du cycle de l'année ainsi qu'aux mœurs et aux traditions populaires. Parfois, certains éléments retenus sont idéalisés. Ils prennent valeur de symbole. Ainsi en est-il de la vieille maison qui exprime la pérennité de la famille et des valeurs qui s'y rattachent. Dans l'élaboration du décor, Massicotte ne donne pas dans l'originalité. Il recourt à des moyens et à des valeurs qui ont été ceux de ses prédécesseurs. Tandis que, lorsque l'action se déroule en ville, c'est-à-dire à Montréal, il ne s'embarrasse pas de créer un décor comme il l'avait fait dans les poèmes en vers et en prose.

Les intrigues sont à la fois variées et originales; elles ne se ressemblent guère l'une l'autre. Dans «La parole d'un Indien», le personnage-titre, pour honorer sa parole, se rend à ses ennemis tout en sachant qu'ils l'exécuteront. Comme Lucille de Chateaubriand et bien des héroïnes

45. Joseph-Charles TACHÉ, *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Fides, 1946, p. 16.

46. Henri-Raymond CASGRAIN, *Légendes canadiennes*, Québec, Brousseau, 1861, 425 p.

47. E.-Z. MASSICOTTE, *Conteurs canadiens-français*. Le recueil paraît en trois volumes. Voir Appendice V, Bibliographie des études historiques.

romantiques, l'héroïne de Louisbourg sait interpréter les événements et prévoir l'avenir («L'héroïne de Louisbourg»). Dans «Dernier espoir de l'Ours noir», Marthe, qui a été enlevée par l'Ours noir, un chef indien, est retracée par son fiancé et les membres de sa famille. La coquette Jeanne, qui a désobéi à son curé, connaît une aventure qui rappelle celles de la Marguerite de *Faust* et de Rose Latulippe («Ouvrez! Légende canadienne»), Monsieur Pinchol, le collectionneur de «Nouvelle historique canadienne-française», lègue ses antiquités à Jacques Viger. Tandis que les intrigues qui se déroulent dans la ville, s'attachent à la relation de situations amoureuses. Sauf que, contrairement à celles des poèmes en prose, elles ne mènent pas à la mort. Leur dénouement est le plus souvent moral. Dans «L'amour sur les toits», Massicotte fait l'éloge de la vertu et du travail: l'héroïne rencontrera un jeune homme honnête et tous deux vivront heureux. Tel n'est pas le cas du narrateur d'«Un triste souvenir» que la débauche mène à la phtisie et à la mort. Ailleurs, Massicotte évoque le destin de deux femmes qui sont réhabilitées par l'amour.

Textes moins travaillés que les poèmes en vers et en prose, les récits de Massicotte s'en distinguent également en ce qu'ils s'inspirent de situations empruntées au contexte et non à la littérature. Contrairement à ce qui se produit dans les poèmes, les intrigues diffèrent de l'une à l'autre et la vie l'emporte sur la mort. Ce faisant, Massicotte a peut-être voulu établir certains rapports entre genres littéraires et morale, comme si chacun devait commander son sujet et son dénouement. Pour lui, le récit ne pouvait être le cadre de destinées décadentes. À moins que, faute de personnalité propre, Massicotte ne se soit laissé influencer par les façons des uns et des autres, au gré d'un cheminement à la fois marqué par la littérature et aussi par le folklore et l'histoire. Car il mène parallèlement une carrière de chercheur qui finira par le détourner de la littérature. Le temps des textes de création se termine vers 1900.

Le folkloriste

Massicotte a appartenu, comme on l'a vu, à l'avant-garde des poètes de son temps. Il a été un innovateur en révélant à ses contemporains Verlaine et les décadents. En s'orientant vers la littérature orale, le folklore matériel et l'histoire, il ne joue pas un rôle tellement différent.

Dès ses premières vacances d'étudiant à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, en 1886, il entreprend de transcrire des chansons populaires, de noter des faits et gestes relevant de la tradition et de photographier des objets qui, faute d'être encore en usage, sont condamnés à disparaître. Sans doute est-il marqué par certains textes. Casgrain et Taché avaient souligné l'importance de la littérature orale⁴⁸. Ernest Gagnon avait publié en 1865 ses *Chansons populaires du Canada*⁴⁹. Des poètes annoncent déjà la production de l'École du Terroir. Et, le grand liseur qu'il est a pu prendre connaissance des *Vieilles ballades françaises* de Gérard de Nerval, parues en 1842⁵⁰, et de *Méline. Recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*⁵¹. Peut-être est-il également au courant des démarches effectuées par la Commission des chants religieux et historiques de France⁵². Puis, lorsque le travail l'empêchera de mener ses enquêtes en province,

48. Roger LE MOINE, «Les Anciens Canadiens ou Quand se fondent l'oral et l'écrit», *Les Cahiers des Dix*, no 47, 1992, p.193-214.

49. Ernest GAGNON, *Chansons populaires du Canada*, Québec, Foyer canadien, 1865, 375 p. Le recueil sera réédité en 1880, 1894, 1900 et 1908.

50. Gérard de NERVAL, *Les vieilles ballades françaises*, Paris, s.é., 1842.

51. *Méline. Recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, Paris, Viault, 1878, 59.1 p.

52. Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.213.

il les poursuivra auprès de citoyens issus de la campagne comme il s'en trouvait passablement à Montréal à l'époque. Il songe alors à la rédaction d'un ouvrage mais le projet reste en plan jusqu'à ce que, plus de vingt ans après le début de ses cueillettes, il fasse la rencontre stimulante de Marius Barbeau. Il lui écrit :

J'ai rêvé il y a longtemps, de publier un volume de traditions et de chansons françaises du Canada; j'ai même commencé à préparer ce volume. Mais, un jour, las d'attendre une occasion favorable, j'en ai détruit ce que je ne croyais pas pouvoir utiliser. Votre appel a fait surgir de l'oubli tout ce passé. Plus d'expérience, la certitude que je ne travaillais pas en vain, et d'heureuses circonstances m'ont permis d'obtenir un résultat que je n'aurais jamais pu imaginer, et j'espère maintenant voir s'accomplir mon premier rêve qui sera le dernier⁵³.

Barbeau et Massicotte se complètent. Le premier, qui est encore jeune, a été formé aux disciplines de l'anthropologie qu'il a appliquées à des tribus amérindiennes. Tandis que l'autre peut être perçu comme le meilleur connaisseur de la chanson populaire au Canada français. C'est le début d'une collaboration fructueuse.

En 1919, Massicotte, Barbeau et Louvigny de Montigny organisent à la Bibliothèque Saint-Sulpice des «veillées publiques de folklore»⁵⁴. La même année paraît dans le *Journal of American Folklore* une première série de chansons populaires recueillies par Massicotte et présentées par Barbeau⁵⁵. Massicotte donne également des études dans diverses publications. Elles portent sur les croyances, les dictons, les rimettes, les formulettes, les devinettes et certains aspects de la civilisation traditionnelle.⁵⁶ Outre ses nombreux travaux, il laisse à la postérité le fruit d'une cueillette abondante pour l'époque. Selon Luc Lacourcière qui en a fait le compte, elle comprend 2292 textes de chansons, 1521 mélodies avec les mêmes textes, 30 airs de danse, 303 formulettes, rimettes, devinettes, dictons et croyances, 18 contes populaires sans compter 1047 photographies d'individus, de maisons, de calvaires, de croix et d'objets anciens⁵⁷.

L'œuvre du folkloriste est double. Massicotte a constitué une collection sur laquelle Luc Lacourcière a porté, comme on l'a vu, un jugement quantitatif. Qu'elle soit plus ou moins considérable, elle n'a pas moins fixé pour les générations futures un pan du passé. Cela, Victor Morin, qui a également publié dans le *Journal of American Folklore*, l'a souligné⁵⁸. Quant aux études que Massicotte a tirées de ses enquêtes, «elles abord[ent] des domaines jusque là à peu près inexplorés du folklore canadien». Tel est l'avis de Lacourcière :

Nous devons, par exemple, à Massicotte la première description technique de la ceinture fléchée. L'étude en a été reprise par M. Barbeau; et la pratique, par un grand nombre d'artistes. Mais c'est à Massicotte que nous devons d'en avoir

53. Lettre citée par Luc LACOURCIÈRE, «E.-Z. Massicotte. Son œuvre folklorique», *Les archives de folklore*, t. 3, Montréal, Fides, 1948, p. 10.

54. Conrad LAFORTE, «Le bouquet de Mélusine», *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 2, Montréal, Fides, 1980, p. 158.

55. Marius BARBEAU et E.-Z. MASSICOTTE, «Chants populaires du Canada français», *Journal of American Folklore*, 32, 123 (janvier-mars 1919), p. 1-89.

56. Voir Appendice IV, Bibliographie des études folkloriques.

57. Luc LACOURCIÈRE, *op.cit.*

58. Victor MORIN, «E.-Z. Massicotte (1867-1947)», *Procès-verbaux et comptes-rendus de la Société royale*, Ottawa, 1948, p. 104.

conservé le secret. Quant au folklore des métiers, des fêtes et cérémonies, Massicotte est encore le premier et un des seuls à l'aborder autrement que sous l'angle littéraire. Ce sont là pour nos études des points et des titres qui méritent toute notre reconnaissance au grand folkloriste qui vient de mourir⁵⁹.

Le témoignage vaut son pesant d'or. Car, par ses enquêtes et les travaux qui en découlent, Massicotte a ajouté à la connaissance du passé une dimension dont les historiens de son temps ont si peu vu l'importance qu'ils l'ont ignorée.

L'historien

Les enquêtes et les publications que Massicotte consacre à la littérature orale et à la tradition populaire de même que la fonction d'archiviste qui l'occupe quotidiennement l'incitent à étendre sa recherche mais non à celle qui, élitiste, privilégie les grands personnages et les événements marquants. Il s'attache à des objets plus humbles. Et les documents des greffes acquièrent pour lui plus d'importance que les traités. Ainsi rejoint-il Pierre-Georges Roy qui lui avait d'ailleurs offert de partager son investigation du territoire québécois. L'archiviste de la province se réservait la région de Québec et il abandonnait celles de Montréal et de Trois-Rivières à son collègue des Archives judiciaires de Montréal.

Massicotte laisse une œuvre historique très considérable dont on ne saurait rendre compte de façon détaillée dans le cadre de cette étude. Certaines années, il publie plus de quarante textes⁶⁰. L'archiviste qu'il est effectue des relevés de fonds, il dresse des inventaires de cartes et de plans, exhume et publie des ordonnances restées inédites. Il donne un aperçu de la documentation conservée aux Archives judiciaires de Montréal, des bibliographies d'ouvrages d'histoire et de courtes biographies de nombre de personnages. Tout cela pour aider les uns et les autres. Tandis que l'historien fait porter sa recherche sur diverses municipalités comme celles de Saint-Narcisse-de-Champlain, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, de Sainte-Cunégonde ainsi que sur les seigneuries de Chambly et de Contrecoeur. Quoique, en vertu du partage du territoire dont il a convenu avec Pierre-Georges Roy, il se soit surtout consacré à la ville de Montréal qu'il étudie de sa fondation jusqu'au XX^e siècle. Massicotte recourt à des documents d'époque et, pour les périodes plus récentes, à des témoignages oraux et à sa propre mémoire.

Massicotte rappelle les noms des premiers européens qui ont abordé à Hochelaga ainsi que les circonstances de la fondation de Ville-Marie. Il passe ensuite à l'organisation seigneuriale, aux premières concessions de terre, à la constitution d'une milice en 1663, à la construction de fortifications et d'autres travaux de défense. Il fait l'historique de certains édifices dignes de mention. Il s'intéresse à l'administration civile, militaire et judiciaire ainsi qu'aux fonctionnaires depuis les gouverneurs et les intendants jusqu'aux greffiers, syndics, procureurs fiscaux et royaux, huissiers et garde-magasins. Il rappelle l'activité des médecins, des notaires et des arpenteurs comme aussi celle des membres des corps de métiers, barbiers, perruquiers et tonneliers.

Massicotte signale aussi des événements de divers ordres dont Montréal a été le cadre comme l'incendie de 1721, la création de l'imprimerie de Fleury Mesplet et celle du premier musée. Il fait l'historique des nombreuses librairies qui ont existé jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il montre son intérêt pour des inventions assez récentes. Il consacre des études aux divers types de véhicules du régime français et aux carrossiers de Montréal, et également aux premiers dirigeables, aux vélocipèdes, aux bicyclettes, aux patins à roulettes et aux coussinets à billes!

59. Luc LACOURCIÈRE, *op.cit.*, p. 121.

60. Voir Appendice V, Bibliographie des études historiques.

S'il dresse des généalogies comme celles des familles Tardif, Sabrevois, Crisafy et Massicotte, il évoque la carrière de bien des personnages plus ou moins importants qui appartiennent à tous les siècles de l'histoire de Montréal, de Champlain, Maisonneuve et la sœur Bourgeoys à l'aviateur Moissant et à l'homme fort Louis Cyr. Massicotte est attiré par toutes les manifestations de la vie, qu'elles soient anciennes ou récentes, importantes ou banales.

Le Massicotte historien se contente de raconter, trouvant son fil conducteur dans la succession chronologique des événements que les documents lui font connaître. -Quoique le cours du récit soit parfois entravé par de longues citations, voire par la production de documents.- Et il répond aux préoccupations normales et légitimes qui sont celles du commun des mortels. Évoquant la carrière de tel ou tel personnage, il rappelle ses origines familiales, le lieu et la date de sa naissance, ses études et ses occupations. L'histoire d'une institution débute par les démarches qui ont présidé à sa fondation et elle se poursuit par la description du rôle qu'elle a joué, par des précisions sur ses effectifs et par le rappel de certains épisodes mémorables. Dans le cas des édifices, il précise la date de la construction et la nature des matériaux utilisés, et il dresse la liste des occupants successifs. Toujours, il met l'accent sur les préoccupations humaines. Parfois, il corrige ses devanciers, ajoute des précisions à ce qu'ils ont écrit ou encore, lorsque manque la documentation, il se permet d'émettre des hypothèses fort plausibles. L'histoire n'étant pas pour lui sélective, nul détail n'est insignifiant à ses yeux.

Si Massicotte s'est intéressé comme bien peu avant lui à la petite histoire, pour utiliser une terminologie commode encore que discutable, il rédige des textes qui, par la façon d'utiliser la documentation, ne s'accordent pas avec l'approche de la plupart des historiens du temps. Ce faisant, il rejoint Pierre-Georges Roy, certains autres membres des Dix ainsi que plusieurs collaborateurs du *Bulletin des recherches historiques*. Massicotte analyse, lit attentivement les documents, établit des rapprochements entre les uns et les autres, compare, déduit et en arrive ainsi à recréer un épisode du passé. La documentation le guide et l'oblige. Certes, les bons historiens ne procèdent pas autrement. Sauf que, de crainte de s'adonner à une histoire engagée -La recherche ne doit pas être la servante de la démonstration.- il se refuse à toute synthèse. Le plus souvent, Massicotte relate mais sans conclure sauf que, parfois, lorsque les documents manquent, il émet en terminant quelques hypothèses.

Cette conception de l'histoire tire son origine, comme on l'a vu, des occupations d'archiviste de Massicotte. Mais elle lui vient également de ses lectures. Charbonneau a fait de Massicotte un disciple d'Augustin Thierry:

Cet ingrat labeur appelle le silence et le recueillement. Il impose le respect des contemporains, quand on sait que l'histoire nécessite l'étude minutieuse des faits journaliers de la vie d'un peuple, et que de leur secret emmêlement peut surgir, demain, l'immense amas dont se composera l'exact récit de toute une époque, de plusieurs siècles. En ce sens, Massicotte est un adepte des écoles modernes, un disciple de Thierry en particulier dont la méthode prêche le retour aux sources originelles sans la connaissance desquelles l'historien se perd dans de stériles ratiocinations⁶¹.

La comparaison avec Augustin Thierry est sans doute hasardeuse car Massicotte a plutôt été marqué par les positivistes quoiqu'il ne puisse être tout à fait perçu comme tel. Sans doute se fonde-t-il comme eux sur l'érudition, la connaissance et l'objectivité. Mais il ne va pas au-delà

61. Jean CHARBONNEAU, *op.cit.*, p. 154.

car il ne recherche pas les lois qui régissent et structurent la société. Le positivisme a d'abord été une philosophie. Massicotte ne va pas la substituer à cet engagement qu'il n'a pas voulu faire sien et que pratiquent certains de ses compatriotes. Ces choses étant, Massicotte, Pierre-Georges-Roy et les autres par leur seule volonté de reconstituer le passé hors de toute synthèse et de toute interférence idéologique ont d'une façon informelle, sans rédiger de manifeste, formé une école qu'il conviendrait d'appeler l'école du *Bulletin des recherches historiques*.

* * *

Massicotte n'a pas reçu une formation traditionnelle. Le milieu familial était assez peu conformiste. Ce qui est assez heureux car les hasards de la lecture ont marqué sa démarche à tel point qu'il a innové dans tous les domaines où il s'est exercé. La découverte des décadents et de Verlaine a déclenché son enthousiasme. Il les a révélés aux poètes de Montréal et il s'en est inspiré, produisant poèmes en vers et en prose, s'attachant surtout à un thème qui lui permet d'exprimer ses pulsions profondes. Mais l'imitation que suppose sa démarche ne devait pas lui permettre de produire d'œuvres intéressantes. D'ailleurs, il était conscient de ses limites. D'où cette volonté de se rapatrier en quelque sorte par l'écriture de récits tout simples qui se situent dans un contexte québécois qui est plus près de la réalité. Sans grand succès non plus, car il n'était pas appelé à briller par sa production littéraire.

Passant de la création à la recherche, Massicotte entreprend de recueillir des chansons populaires et de mener des enquêtes sur la civilisation traditionnelle; il en tirera des publications dont Luc Lacourcière a signalé le mérite. Cette activité, qu'il poursuit alors qu'elle n'est pas encore devenue une discipline, l'oriente vers une conception de l'histoire qui lui fait accorder plus d'importance aux gestes des faibles qu'à ceux des puissants. À l'époque, les travaux portaient surtout sur les grands hommes de la religion, de la politique et de l'armée. Mais telle n'est pas sa seule marque d'originalité dans le domaine, si importante soit-elle.

Indépendant d'esprit, marqué par ses habitudes d'archiviste et influencé dans une certaine mesure par le positivisme, Massicotte reconstitue le passé mais tout en se refusant de l'utiliser à des fins polémiques. La documentation recueillie lui sert simplement à rédiger un récit dont les antagonistes appartiennent à l'histoire tout comme les décors dans lesquels ils se meuvent. Et sans en tirer quelque dénouement ou conclusion que ce soit. Il aurait quand même pu formuler des conclusions sans s'engager. Comme on l'a vu, cette façon d'aborder l'histoire n'est pas propre à Massicotte. On la retrouve également chez Pierre-Georges Roy et quelques autres. Eux tous constituent cette école du *Bulletin des recherches historiques* dont on n'a pas vu toute l'importance car, en dépit de ses carences, elle a tenté de mettre un terme à ce qui se faisait encore. Par le seul recours aux sources, elle annonce, quoiqu'on dise, la fondation des deux premiers départements d'histoire du Québec.

Massicotte n'a pas été jugé à sa juste valeur. Le poète a été rejeté dans l'ombre par Nelligan et par d'autres membres de l'École littéraire de Montréal que les muses avaient favorisés plus que lui. Le chercheur n'a pas été retenu non plus. Assez paradoxalement, les spécialistes de l'historiographie s'attachent à ce qui, chez les historiens, relève moins de la connaissance du passé que des orientations. Personne n'a encore songé à produire un travail sur l'érudition au Québec. Sauf que Massicotte, comme Pierre-Georges Roy et quelques autres, ont été reconnus de façon indirecte mais combien plus flatteuse par tous ceux qui ont recouru à leurs études comme à des sources fiables de documentation. -Qui soulignera la part de leurs recherches dans l'élaboration des articles du *Dictionnaire biographique du Canada*?- De cela, Massicotte ne serait pas peu fier. L'archiviste qu'il était demeuré n'en demandait pas davantage car il s'est surtout perçu comme un intermédiaire entre les documents et ceux qui les utiliseraient.

Bibliographie des poèmes en vers d'É.-Z. Massicotte

1889

- «L'amour», *Le recueil littéraire*, 1, 8 (1^{er} juin 1889), p. 52; *Le Samedi*, 2, 4 (5 juillet 1890), p. 6.
 «Petits oiseaux», *Écho de la Gatineau*, 1, 9 (9 septembre 1889), p. 3; *Le monde illustré*, 7, 340 (8 novembre 1890), p. 439.
 «Mes arbres», *Le monde illustré*, 6, 291 (30 novembre 1889), p. 246; *Le Recueil littéraire*, 1, 1 (25 octobre 1891), p. 326.

1890

- «Hirondelle», *Le monde illustré*, 7, 315 (17 mai 1890), p. 35.
 «Fable-Express», *Le Samedi*, 1, 50 (24 mai 1890), p. 6.
 «Léa. Triolet», *Le Samedi*, 1, 51 (31 mai 1890), p. 7.
 «Une épitaphe», *Le Samedi*, 1, 52 (7 juin 1890), p. 7.
 «L'Amiral Nelson», *Le Samedi*, 2, 2 (21 juin 1890), p. 3.
 «Madrigal», *Le Samedi*, 2, 12 (30 août 1890), p. 4.
 «Épître à Mlle...», *Le Samedi*, 2, 17 (4 octobre 1890), p. 5. «Conseil à un enfant», *Le Samedi*, 2, 21 (31 octobre 1890), p. 5.

1891

- «Patrie», *Le Glaneur de Lévis*, 1, 3 (janvier 1891), p. 95.
 «Yeux noirs», *Le monde illustré*, 7, 349 (10 janvier 1891), p. 579.
 «Désespérance», *Le monde illustré*, 8, 375 (11 juillet 1891), p. 164.
 «Souvenir de villégiature», *Le monde illustré*, 8, 383 (5 septembre 1891), p. 292.
 «Rimes d'automne», *Le monde illustré*, 8, 391 (31 octobre 1891), p. 422.

1892

- «Valse», *L'écho des jeunes*, 1, 4 (février 1892), p. 68; *Les Soirées du château de Ramezay...*, op. cit., p. 189.
 «Illusions. Rimes d'hiver», *Le monde illustré*, 8, 407 (20 février 1892), p. 680.
 «Ma Chloé», *L'écho des jeunes*, 1, 5 (mars 1892), p. 83;
 «Le bonheur. A Louis Fréchette», *L'écho des jeunes*, 1, 8 (juin 1892), p. 130; *Le monde illustré*, 11, 567 (16 mars 1895), p. 548.
 «Choisis», *Le monde illustré*, 9, 429 (23 juillet 1892), p. 138; *Les Soirées du château de Ramezay...*, op. cit., p. 185;
 «Fantaisie», *Le monde illustré*, 9, 441 (15 octobre 1892), p. 278.
 «Noël», *Le monde illustré*, 9, 451 (24 décembre 1892), p. 398; *L'Alliance nationale*, 3, 12 (décembre 1897), p. 156.

1893

- «Les héros de la Nouvelle-France», *Le monde illustré*, 9, 467 (15 avril 1893), p. 587.
 «Rondel. A l'aînée», *Le monde illustré*, 10, 497 (11 novembre 1893), p. 328; *L'Alliance nationale*, 3, 8 (août 1897), p. 100; *Les Soirées du château de Ramezay...*, op. cit., p. 184.
 «Fantaisie sur deux rimes», *Le monde illustré*, 10, 484 (12 août 1893), p. 172.
 «Quinze ans. A ma sœur», *Le monde illustré*, 10, 494 (21 octobre 1893), p. 296.

1894

«Chant d'étudiant», *Le monde illustré*, 11, 525 (26 mai 1894), p. 40.

«Aux jeunes», *Le monde illustré*, 11, 552 (1^{er} décembre 1894), p. 368.

1895

«Le bonheur», *Le monde illustré*, 11, 567 (16 mars 1895), p. 548.

«Définition», *Le monde illustré*, 12, 574 (4 mai 1895), p. 9.

1896

«Comme cela se fait d'habitude (Imité de l'anglais)», *Le monde illustré*, 13, 629 (23 mai 1896).

1898

«Héros de la Nouvelle-France», *L'Alliance nationale*, 4, 2 (février 1898), p. 15.

«Si tu veux le bonheur», *Le monde illustré*, 14, 726 (2 avril 1898), p. 771; *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op.cit.*, p. 186-187.

«Timidité. Rondel», *Le passe-temps*, 4, 81 (30 avril 1898), p. 98; *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op.cit.*, p. 188. «La sanguinaire», *Le monde illustré*, 15, 740 (9 juillet 1898), p. 151.

1900

«A l'aimée. 1^{er} rondel», *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op.cit.*, p. 183.

«A l'aimée. 2^e rondel», *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op.cit.*, p. 184.

* * *

Bibliographie des poèmes en prose**1890**

«La première neige à Québec», *Le monde illustré*, 6, 247 (11 janvier 1890), p. 91.

«Effets de neige», *Le Recueil littéraire de Sainte-Cunégonde*, 2, 35 (1^{er} août 1890), p. 166; *Le monde illustré*, 7, 352 (31 janvier 1891), p. 626-627.

«Hommage à la Canadienne», *Le Glaneur de Lévis*, 1, 1 (novembre 1890), p. 19-20; *L'alliance nationale*, 7, 9 (septembre 1901), p. 135; *Le monde illustré*, 11, 556 (29 décembre 1894), p. 413.

«Montréal le matin. Croquis d'été», *Le monde illustré*, 7, 344 (6 décembre 1890), p. 499.

«Pour celle qui m'a souri», *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op. cit.*, p. 201-202; *Le monde illustré*, 8, 386 (26 septembre 1891), p. 339.

1891

«Le prêtre au Canada», *Le Glaneur de Lévis*, 1, 4 (février 1891), p. 128.

«Nos églises temples», *Le Glaneur de Lévis*, 1, 5 (mars 1891), p. 178-179.

«Croquis d'hiver», *Recueil littéraire de Montréal*, 1, 1 (10 avril 1891), p. 19-20.

«Le suicide d'une fleur. A Mlle Evangéline M...», *Le monde illustré*, 8, 382 (29 août 1891); *Le Glaneur de Lévis*, 2, 18 (1892), p. 81-83.

«Montréal sous l'orage. Croquis d'été», *Le recueil littéraire*, 1, 12 (25 septembre 1891), p. 281-282.

«Mon rêve. Pour celle qui m'a souri», *Le monde illustré*, 8, 386 (26 septembre 1891), p. 339.

«A ma muse», *Le monde illustré*, 8, 396 (5 décembre 1891), p. 501.

«Morte d'un baiser», *L'écho des jeunes*, 1, 2 (décembre 1891), p. 20-21.

1892

- «Belle, mais...», *L'écho des jeunes*, 1,3 (janvier 1892), p. 47-48.
 «Rama-foliolès», *Le monde illustré*, 8, 400 (9 janvier 1892).
 «Petit poème en prose. Mon rêve», *Le monde illustré*, 8, 406 (13 février 1892), p. 667.
 «Rêve», *Le monde illustré*, 8, 406 (13 février 1892), p. 667; *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op. cit.*, p.211-212.
 «Elle et moi», *L'écho des jeunes*, 1, 6 (avril 1892), p. 96-97.
 «Instantané champêtre», *Le monde illustré*, 8, 415 (16 avril 1892), p. 811; *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op. cit.*, p. 196.
 «Petit poème en prose. Reviendra-t-elle», *Le monde illustré*, 8, 415 (16 avril 1892), p. 811.
 «Chérubin d'amour. Petit poème en prose», *Le Glaneur. Recueil littéraire des jeunes*, 2 (10 juin 1892), p. 11.
 «Morphine. Petit poème en prose», *L'écho des jeunes*, 1, 7 (octobre 1892), p. 110.
 «Petit poème en prose. Les gants. Avant la messe au village», *Le monde illustré*, 9, 428 (16 juillet 1892), p. 121; *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op. cit.*, p. 197-198.

1893

- «Petit poème en prose. Épître à l'aînée», *Le monde illustré*, 10, 493 (14 octobre 1893), p. 281.
 «La neige», *Le monde illustré*, 10, 499 (25 novembre 1893), p. 351.
 «Dialogue céleste. Petit poème en prose», *L'écho des jeunes*, 6, 10 (décembre 1893), p. 160.

1895

- «Montréal en hiver», *Le monde illustré*, 11,569 (30 mars 1895).

1897

- «Automne», *Le monde illustré*, 14,704 (30 octobre 1897), p. 419; *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op. cit.*, p. 194-195.

1899

- «Fleurs sauvages», *L'alliance nationale*, 5, 6 (juillet 1899), p. 95.

1900

- «Tombée du jour», *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op.cit.*, p. 199-200.

1902

- «Hiver canadien», *Le monde illustré*, 8 (1^{er} mai 1902), p. 730.

* * *

Bibliographie des contes

1886

«Le Feu follet», *Le monde illustré*, 3, 133 (20 novembre 1886), p. 230.

1888

«La parole d'un Indien», *Le monde illustré*, 4, 216 (23 juin 1888), p. 59.

1889

«Échos de ma jeunesse. Croquis à la plume», *Le Petit recueil littéraire*, 1, 4 (février 1889), p. 3-5.

«L'héroïne de Louisbourg. Récit fantastique», *Le monde illustré*, 5, 249 (9 février 1889), p. 326-327; *Le National*, 9, 72 (14 janvier 1892), p. 4.

«Les bois d'Hoboken. Légende de la mythologie américaine», *Le Petit recueil littéraire*, 1, 5 (mars 1889), p. 5-6.

«Un drame en 1837», *Le Petit recueil littéraire*, 1, 6 (avril 1889), p. 21-23.

«Un amour. Récit d'autrefois», *Le Manitoba*, 18, 41 (1^{er} août 1889), p. 1; *Le Recueil littéraire*, 3, 1 (1^{er} novembre 1889), p. 2.

«Les trois clefs», *Le Recueil littéraire*, 2, 3 (1^{er} décembre 1889), p. 17-18.

1890

«Une coïncidence», *Le Recueil littéraire*, 2, 5 (1^{er} janvier 1890), p. 33-34; *Le monde illustré*, 7, 348 (3 janvier 1891), p. 560; *L'Évangéline*, 10, 8 (31 décembre 1896), p. 1; *L'alliance nationale*, 2, 11 (décembre 1896), p. 131-132; *Les Soirées du château de Ramezay...*, *op. cit.*, p. 190-193.

«Rachel. Lettre à mon ami Arthur», *Le Recueil littéraire*, 2, 7 (1^{er} février 1890), p. 49-50.

«Pauvres petits!», *Le Recueil littéraire*, 2, 9 (1^{er} mars 1890), p. 65-66.

«Mon premier canard», *Le Recueil littéraire*, 2, 11 (1^{er} avril 1890), p. 81-82.

«Le loup-garou. Légende canadienne», *Le Recueil littéraire*, 2, 21 (1^{er} septembre 1890), p. 185-186; *L'étoile de l'est*, 3, 21 (9 janvier 1891), p. 4.

1891

«Le journal d'un inconnu. Nouvelle canadienne», *Le monde illustré*, 7, 359 (21 mars 1891), p. 736-737.

«Ouvrez! Légende canadienne», *Le monde illustré*, 8, 365 (2 mai 1891), p. 5.

«Nouvelle historique canadienne-française», *Le monde illustré*, 8, 381 (22 août 1891), p. 262.

«Morte d'un baiser», *L'écho des jeunes*, 1, 2 (novembre 1891), p. 20-21.

1893

«Conte pour les enfants. Les bêtises de Jacquot», *Le monde illustré*, 9, 454 (14 janvier 1893), p. 434-435.

«L'amour sous les toits», *Le monde illustré*, 9, 484 (12 août 1893), p. 173.

1894

«Un triste souvenir», *L'écho des jeunes*, 1, 12 (octobre 1894), p. 189-191.

1895

«La réhabilitation», *L'écho des jeunes*, 2, 6 (mars 1895), p. 53-56.

«Le dernier exploit de l'Ours Noir. Épisode de la vie de colon», *Le monde illustré*, 11, 152 (20 avril 1895), p. 604-606; 11,153 (27 avril 1895), p. 620.

* * *

Bibliographie des études de folklore

Texte publié en volume:

Chants populaires canadiens-français, Press of the New Era printing, Lancaster, 1919, 89 p.

Textes publiés dans le *Journal of American Folklore*:

«Croyances et dictons populaires des environs de Trois-Rivières (Canada)», 32, 123 (janvier-mars 1919), p. 168-175.

«Les remèdes d'autrefois», 32, 124 (avril-juin 1919), p. 176-178.

«Formulettes, rimettes et devinettes du Canada», 33,130 (octobre-décembre 1920), p. 299-320.

Textes publiés dans le *Bulletin des recherches historiques*:

«Chanteurs ambulants», 31,9 (septembre 1925), p. 367-369.

«La mi-carême», 32, 3 (mars 1926), p. 136-139.

«Le Charivari au Canada», 32, 12 (décembre 1926), p. 712-725.

«Une complainte historique», 32, 12 (décembre 1926), p. 752-754.

Textes publiés dans les *Procès-verbaux et comptes-rendus de la Société royale*:

«Vie des chantiers», 3^e série, t.16 (1922), p. 17-37.

«Une noce populaire il y a cinquante ans», 3^e série, t. 17 (1923), p. 25-31.

«Auberges et cabarets d'autrefois. Notes sur l'industrie de l'hôtellerie à Montréal sous le régime français», 3^e série, t. 21 (1927), p. 97-112.

«Hôtelleries, clubs et cafés à Montréal de 1760 à 1850», 3^e série, t. 22 (1928), p. 37-61.

«Le costume civil masculin à Montréal au dix-septième siècle», 3^e série, t. 33 (1939), p. 127-147.

* * *

Bibliographie des études historiques

En raison du grand nombre de textes, la bibliographie qui suit ne comprend pas ceux qui ont paru dans le *Bulletin des recherches historiques*.

Textes de É.-Z. Massicotte publiés en volume

La cité de Sainte-Cunégonde de Montréal: notes et souvenirs, avec illustrations de Edmond-J. Massicotte, Montréal, Houle, 1893, 198 p.

Le droit civil canadien résumé en tableaux synoptiques d'après la méthode de A. Wilhelm, Montréal, Théorêt, 1896, 128 p.

Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle, illustrations de Edmond-J. Massicotte, Montréal, Beauchemin, 1902, 330 p.

La famille Massicotte: histoire, généalogie, portraits, Montréal, L'auteur, 1904, 150 p.

Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle, avec préface, notices et vocabulaire par (...), portraits par Edmond-J. Massicotte, 2^e série, Montréal, Beauchemin, 1908, 330 p.

Athlètes canadiens-français: recueil des exploits de force, d'endurance, d'agilité des athlètes et des sportsmen de notre race, depuis le XVIII^e siècle, Montréal, Beauchemin, 1909, 278 p.

Les familles Descary, Descarries, Décary et Décarie au Canada, 1650-1909: histoire, généalogie, portraits, Montréal, A. Décary, 1910, 163 p.

Montréal sous le régime français: répertoire des arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements, conservés dans les archives du palais de justice de Montréal, 1640-1760, avec une préface par Victor Morin, Montréal, Ducharme, 1919.

Chants populaires canadiens. Première série, recueillis par (...); préparés par C.-Marius Barbeau, Lancaster, S.é., 1919, 89, 3, 4 p.

Dollard des Ormeaux et ses compagnons: notes et documents, avec une introduction par Ægidius Fauteux, Montréal, Comité du monument Dollard des Ormeaux, 1920, 91 p.

La famille de feu Hormisdas-Alphonse LeMieux: esquisse généalogique, Montréal, s.é., 1923, 15, 29 p.

Miettes d'histoire canadienne, Montréal, Beauchemin, 1913, 140 p.; Montréal, Beauchemin, 1922, 140 p.; Montréal, Beauchemin, 1924, 123 p.

Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle, avec notices biographiques, portraits dessinés par Edmond-J. Massicotte, 3^e série, Montréal, Beauchemin, 1924, 123 p.

Récits d'histoire canadienne, Montréal, Beauchemin, 1913, 139 p.; Montréal, Beauchemin, 1924, 123 p.

Mœurs, coutumes et industries canadiennes-françaises, Montréal, Beauchemin, 1913, 140 p.; Montréal, Beauchemin, 1924, 124 p.

Faits curieux de l'histoire de Montréal, avec une préface et un index par Casimir Hébert, Montréal, Beauchemin, 1922, 223 p.; Montréal, Beauchemin, 1924, 202 p.

Le bon vieux temps, Montréal par Hector Berthelot; compilé, revu et annoté par (...), Montréal, Beauchemin, 1924, 2 vol.

Récits d'histoire canadienne, Montréal, Beauchemin, 1924, 125 p.

Anecdotes canadiennes: suivies de Mœurs, coutumes et industries d'autrefois, mots historiques, miettes de l'histoire compilées et annotées par (...), Montréal, Beauchemin, 1913, 236 p.; Montréal, Beauchemin, 1925, 203 p.

Processions de la Saint-Jean-Baptiste en 1924 et 1925..., Montréal, Beauchemin, 1926, 315 p.

Anecdotes canadiennes illustrées recueillies par (...), illustrations de A.Boisvert et autres, 2^e série, Montréal, Beauchemin, 1928, 123 p.

Catalogue partiel des bronzes d'Alfred Laliberté..., Québec, Musée provincial, 1935, 31 p.

Sainte-Geneviève de Batiscan, Trois-Rivières, Editions du Bien-Public, 1936, 131 p.

Les sorcières de l'île d'Orléans, conception, exécution et impressions de l'estampe par Roland Giguère, texte de la légende (...), Montréal, Loto-Québec, 1985, 4 p.

Textes publiés dans *Les Cahiers des Dix*: la bibliographie collective des *Cahiers des Dix* paraîtra dans le numéro 52.

Textes publiés dans *Canadian Antiquarian and humanistic Journal*:

«Dollard des Ormeaux, 3^e série, 9 (1912), p. 45-73.

«Les compagnons de Dollard des Ormeaux», 4^e série, 10 (1913), 1-44.

Textes publiés en collaboration

E.-Z. Massicotte et Régis Roy, *Armorial du Canada français* avec une introduction par Azarie Couillard-Després; illustrations par Alfred Asselin, Montréal, Beauchemin, 2 vol., 1915 et 1918; Baltimore, Genealogical Publications, 2 vol. en un, 1970.

E.-Z. Massicotte et A.-D. De Celles, *Scènes de mœurs électorales*. Suivi d'*Anecdotes politiques et électorales* par Louis Fréchette, *Noël de Pietro* par Marc Sauvalle, *Julien Deschamps et Louis Cyr* par E.-Z. Massicotte. Illustrations par Henri Julien, Montréal, Beauchemin, 1919, 91 p.

Contes canadiens, Montréal, Beauchemin, 1919, 90 p. Ce recueil comprend «Les lutins» par Louis Fréchette, «Fortune Bellehumeur» par Paul Stevens, «Légende du rocher de Percé», par E.-Z. Massicotte, «La voix du peuple» par A.-D. De Celles.

Raymond Douville



Raymond Douville a vu le jour à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 17 septembre 1905. Fils d'Alphonse Douville et d'Alice de Chavigny de la Chevrotière, il compte Éléonore de Grandmaison parmi ses ancêtres. Son enfance se passe au village natal. C'est là qu'il effectue ses études primaires au Collège du Sacré-Cœur. Il les poursuit au Séminaire de Nicolet où il obtient un baccalauréat ès arts. On le retrouve ensuite à l'Université de Montréal où il étudie le journalisme. En même temps, il travaille à la Librairie d'Action française et aux Éditions Albert Lévesque où il est chargé de la lecture et de la correction de manuscrits. Dans ce milieu, il fait la connaissance d'écrivains comme Harry Bernard, Jovette Bernier, Rex Desmarchais, Alfred Desrochers, Claude-Henri Grignon et Jean Narrache, il se lie d'amitié avec

Yvan Jobin, Robert Lapalme et Lucien Parizeau, et il pratique des écrivains européens de son temps qui ne sont pas enseignés dans les collèges classiques. Parmi eux, on retrouve plusieurs régionalistes.

À la fin de 1928, Douville quitte Montréal pour pénétrer dans un tout autre univers intellectuel. Car il va se fixer à Trois-Rivières au moment où se développe un discours régionaliste dont l'inspirateur a été un professeur du séminaire, l'abbé Joseph-Gérin Gélinas, le neveu de l'auteur de *Jean Rivard*. Ce discours vient d'être repris par l'abbé Albert Tessier et par quelques autres. Comme l'a écrit René Vermette:

Le régionalisme des années trente a marqué d'une empreinte la vie culturelle trifluvienne. Un noyau de clercs et de laïcs s'emploient à promouvoir l'histoire locale, la littérature canadienne-française et aussi une conception bien particulière de la culture française. Fondée en 1926, la Société d'histoire régionale organise des conférences et des pèlerinages historiques; elle est à l'origine de deux collections de monographies historiques, «Les Cahiers d'histoire régionale» et «Les Pages trifluyennes».⁶²

Douville va mener une carrière de journaliste d'abord au *Nouvelliste* puis au *Bien-Public* dont il se porte acquéreur en 1933 avec Clément Marchand. Il assumera la direction de l'hebdomadaire de 1943 à 1955. Comme l'écrit encore René Vermette, «Clément Marchand et Raymond Douville se font les propagandistes enthousiastes du réveil mauricien, le premier sous l'angle littéraire, le second dans une optique historique».⁶³ Ils collaborent également à d'autres publications comme *Le Mauricien* qui «se présente comme une «revue régionaliste illustrée» dans le genre de *La Revue populaire*».⁶⁴ Toute une production littéraire et historique est issue de ce mouvement. S'il s'implique par sa participation à divers mouvements et, comme on le verra, par des publications, Douville s'adonne à un «journalisme honnête et sérieux» qui lui a valu, au

62. René VERMETTE, «Le régionalisme mauricien des années trente», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47, 1 (été 1993), p.44.

63. Ibid.

64. Ibid.

dire d'Adrienne Choquette, «une réputation enviable»⁶⁵. Il poursuivra sa carrière jusqu'à ce qu'il soit nommé, le 8 juin 1959, sous-secrétaire de la province de Québec. Il conservera son poste jusqu'au moment de la retraite, le 17 décembre 1972.

Raymond Douville a occupé d'autres fonctions. Il a été secrétaire (1936-1949) puis président (1955-1959) de l'Association des hebdomadaires canadiens-français, président de la Société d'histoire régionale de Trois-Rivières et membre de la Commission des biens culturels (1975-1978). Il a été élu à la Société des Dix en 1948 -Il y a joué un rôle actif jusqu'en 1988.- et à la Société royale, en 1957.

Raymond Douville a épousé le 25 septembre 1937 Marie-Bella Beaulac. Elle est décédée le 23 septembre 1994. De cette union sont issues trois filles: Renée, Louise et Charlotte qui ont épousé, respectivement, Réjean Bouchard, Cyrille Bernard et Hubert Gaudry.⁶⁶

Douville a poursuivi une carrière de journaliste qui l'a mené à d'importantes fonctions. Reconnu pour son honnêteté et sa modération, respecté par ses collègues journalistes et par ses lecteurs, il a été nommé sous-secrétaire de la province, mais sans qu'il n'ait ensuite modifié ses façons. Par tempérament, par formation et par expérience -Le journaliste s'est frotté aux problèmes du quotidien comme l'historien à ceux du passé.- il perçoit l'existence d'une façon qui est tout empreinte d'honnêteté et de mesure. Et s'il ne s'illusionne pas sur le «désintéressement» de certains, il refuse, voire condamne, tout ce qui lui semble excessif. C'est pourquoi, dans ses conversations comme dans ses écrits, il n'a jamais cessé de formuler des observations pertinentes inspirées par le bon sens quoique marquées, à l'occasion, par une ironie assez mordante qui, cependant, n'enfreint pas les usages. Citoyen intègre, préoccupé du sort des siens, Douville appartient à une génération de Québécois qui, tout en faisant montre de sens critique, ne dérogeaient pas aux règles du savoir-vivre. De cela attestent également son raffinement et son élégance.

Comme tous les étudiants qui éprouvent des préoccupations intellectuelles, Douville a profité du temps du séminaire pour se familiariser avec les écrivains grecs et latins. À leur sujet, il note dans l'entrevue qu'il a accordée à Adrienne Choquette:

Je leur trouvais du charme, et je leur en trouve encore, car je continue à les relire de temps à autre. Peut-être n'aurais-je pas osé l'avouer, même à vous, si je ne savais qu'ils sont plus nombreux qu'on le soupçonne ceux qui éprouvent le besoin tout le temps de leur vie de relire en cachette de vieux maîtres dont on ne parle plus. N'ai-je pas aperçu, un soir, dans une chambre d'hôtel, mon ami René Garneau sérieusement occupé à lire Suétone dans le texte latin. -Je m'en délecte à cette heure de la journée où il est de mise qu'on lise *La Presse*, me dit-il en guise d'excuse.- Pauvre pays dans lequel les gens de culture éprouvent le besoin de s'excuser quand ils lisent des livres sérieux.⁶⁷

65. Adrienne CHOQUETTE, *Confidences d'écrivains canadiens-français*, recueillies par (...), Trois-Rivières, Bien-Public, 1939, p.91.

66. Les notes biographiques sont issues de conversations avec Monsieur Douville et avec quelques-uns de ses proches, et aussi des textes suivants: Jacques Bourgault, *Répertoire des employés supérieurs (hors cadre) des ministères du gouvernement du Québec 1867-1983*, Québec, Assemblée nationale, s.d., p.44, Coll.Bibliographie et documentation, n° 16; Hamel, Hare et Wyczynski, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989, p. 440-441; Roland Héroux, «Préface» à Raymond Douville, *Visages du vieux Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Bien-Public, 1955, p. 1-6.

67. Arienne CHOQUETTE., p. 92-93.

Poursuivant son propos sur les classiques, et comme pour en rappeler l'utilité, il croit bon d'ajouter:

Ignore-t-on qu'il y eut du secours direct sous l'ancienne Grèce? C'est Plutarque qui nous l'apprend. Et Périclès nous dit ce que doit être une véritable démocratie, dans un discours que les siècles nous ont conservé et qu'on devrait nous apprendre non pas morcelé pour les besoins d'une heure de classe, mais dans son entier.⁶⁸

En raisonnant ainsi, Douville déplore que ses contemporains ne bénéficient pas de l'expérience du passé telle que transmise par la littérature. Par celle-ci, il a recherché un enseignement qui se double d'un plaisir d'ordre esthétique.

À Montréal, Douville découvre ses contemporains et, parmi eux, Alain-Fournier, Alphonse de Châteaubriant, Georges Duhamel, Aldous Huxley, François Mauriac, Henri Pourrat, Raymonde Vincent. C'est dire que ses goûts sont éclectiques. Puis, une fois installé à Trois-Rivières, il privilégie les écrivains qui se sont attachés à la description du milieu québécois ou à d'autres qu'il juge semblables:

J'ai lu en traduction des écrivains d'à peu près toutes les nations qui ont été traduits en français. Ma préférence va aux auteurs anglais, américains, russes, danois et norvégiens; bref, aux nordiques. Je trouve un attrait particulier à lire et à relire les écrivains étrangers qui ont pris pour cadres de leurs récits le nord canadien: Curwood White, Jack London, Constantin-Weyer, Frédéric Rouquette. Curwood a écrit «The Crippled Lady of Peribonka», roman dont l'action se déroule au pays de Maria Chapdelaine, et l'auteur a eu le bon goût de ne pas plagier Hémon. Quel romancier canadien-français en fera autant? (...) Nous aurions intérêt à mieux étudier l'art de ces romanciers, de ces reporters de la vie de chez nous, si près de nous par l'inspiration et si loin par la réussite.⁶⁹

De la lecture de ces écrivains, Douville tire une conclusion. Car s'ils ont su traduire les façons d'agir et de s'exprimer de la population du Québec ou de telle ou telle autre vivant sous les mêmes latitudes, c'est qu'ils se sont soumis à certaines exigences qui ont fait que leurs textes s'harmonisent au contexte. Elles tiennent à «une langue adaptée à son pays, [à] des images qui ne sont pas d'ailleurs, [à] des situations que [l'écrivain] sait peindre telles qu'elles sont originales»⁷⁰. En même temps, Douville met en garde contre certains dangers. Selon lui, la langue ne doit pas tant s'apprendre «dans la grammaire que dans la nature»⁷¹ et l'inspiration ne doit pas être livresque: «Laissons les bibliothèques et regardons par la fenêtre, si on trouve trop fatigante la vie à la campagne, dans la forêt, ou la marche dans la rue, dans les coulisses du théâtre ou de la politique»⁷². Développant son propos, il juge bon d'ajouter: «Ceux-là furent des cuistres qui prétendirent donner des règles pour écrire, comme s'il y avait pour cela d'autres règles que l'usage, le goût et les passions, nos vertus et nos vices, toutes nos faiblesses, toutes nos forces»⁷³. Par cette prise de position en faveur de la liberté, Douville rappelle à ses compatriotes désireux d'écrire des vérités essentielles à l'effet que les grandes œuvres sont portées par une sensibilité et une langue accordées

68. *Ibid.*, p. 93.

69. *Ibid.*, p. 95-96.

70. *Ibid.*, p. 94.

71. *Ibid.*

72. *Ibid.*

73. *Ibid.*

à l'auteur et au milieu. Ainsi, il condamne les critiques qui jugent en fonction des théories classiques comme aussi les écrivains qui ne savent pas se libérer de leurs lectures. Ceux-ci doivent trouver un difficile équilibre qui les fasse se souvenir et oublier à la fois.

Douville ne croit pas moins qu'une littérature est en cours d'élaboration au Québec. Buies, Asselin, Fournier ont établi sa langue. Aubert de Gaspé a montré le profit qu'il y a à s'inspirer des légendes et des superstitions du peuple.⁷⁴ Tandis que, dans les œuvres de Léo-Paul Desrosiers, Damase Potvin, Harry Bernard, Félix-Antoine Savard, Clément Marchand, Alfred Desrochers, Jovette Bernier, Roger Brien, Rex Desmarchais et Jean-Charles Harvey, il voit «le noyau d'une littérature vraiment nationale»⁷⁵. Et celle-ci doit s'élaborer dans la diversité et le respect des orientations des uns et des autres. Douville, qui fait preuve d'une largeur de vue peu fréquente à l'époque, s'empresse de faire une double mise en garde. À propos des auteurs dont il vient d'être question, il note:

C'est une semence qui sera féconde à condition que ces écrivains se disciplinent et travaillent; à condition aussi qu'ils se libèrent de ce morne sérieux qui confine à l'ennui. Je me représente parfois notre littérature comme une personne qui souffre du foie.

-Elle a mauvais caractère, ne trouvez-vous pas.⁷⁶

Le grand lecteur qu'est Douville a sympathisé avec les auteurs qui, depuis l'Antiquité, permettent d'acquiescer ce qu'on appelait alors la culture humaniste. Et aussi, avec les auteurs septentrionaux qui lui enseignent ce que doit être la littérature québécoise. Quoiqu'on pense, cette double orientation n'est pas antinomique. Elle apporte une formation qui permet à l'écrivain de réussir mais à la condition qu'il sache créer son propre univers. Il doit tirer parti des autres mais sans les suivre de trop près. Est-il nécessaire de le rappeler, la littérature n'est pas imitation servile; elle est tout le contraire.

En même temps qu'il pratique des écrivains de toutes tendances et qu'il définit les conditions d'émergence d'une littérature québécoise, Douville s'interroge également sur l'histoire. Et, comme on l'a signalé, il est marqué par les conceptions régionalistes de l'abbé Joseph-Gérin Gélinas. Tessier a écrit de Gélinas qu'il a été son maître:

(...) ses études d'histoire locale, données chaque semaine au *Bien public*, ont contribué plus que toutes les autres causes à la naissance d'un esprit trifluvien plus vivant, plus éveillé, plus attentif aux richesses de toute nature laissées sur notre sol et dans notre atmosphère par trois siècles de belle histoire humaine.⁷⁷

L'enseignement, les textes de Gélinas et tout le mouvement qui a suivi ont été déterminants. Ils ont orienté la carrière de Tessier et celle de Douville qui, dans ses travaux, ne s'éloignera jamais de sa région natale, sauf dans sa biographie d'Arthur Buies, dans quelques études des *Cahiers des Dix* et dans les deux volumes de la collection «La vie quotidienne».

Le passionné de littérature et d'histoire qu'est Douville ne s'adonne pas à l'écriture poussée par quelque besoin impérieux. Tel n'est pas son genre si l'on en juge par l'entrevue accordée à Adrienne Choquette. Il affirme qu'il n'est pas un écrivain et qu'il «se contente d'être journaliste,

74. *Ibid.*

75. *Ibid.*

76. *Ibid.*

77. *Ibid.*, p.221.

profession qui n'exige pas nécessairement de vocation»⁷⁸. Il ajoute qu'il écrit parce qu'il lui semble parfois qu'il a quelque chose à dire: «Mais je ne suis que journaliste, j'écris ce quelque chose que j'ai à dire, et j'ai parfois la prétention de croire, pour m'encourager, que quelques-uns de ces articles peuvent rendre service, corriger une erreur, inspirer une idée à quelqu'un qui a l'esprit pratique et ne veut pas ou ne peut pas écrire»⁷⁹. L'entrevue remonte à 1939. Si Douville l'avait accordée plus tard, il aurait pu ajouter que sa carrière d'historien a obéi à des préoccupations semblables. Encore là, il a voulu «être utile». Car ses textes, qui participent du mouvement lancé par l'abbé Gélinas, visent à faire sortir de l'oubli l'histoire de la région de Trois-Rivières. Et ce, afin que la population prenne conscience de son passé et éprouve une fierté bien légitime.

Comme la plupart des membres de la Société des Dix, à l'époque, Douville n'a pas reçu de formation d'historien. Autodidacte, il s'est formé à la consultation de documents. Lui qui, pourtant, n'a pas eu la chance d'occuper un poste dans un centre d'archives, c'est-à-dire de vivre au contact des documents, comme ce fut le cas de Pierre-Georges Roy et de Massicotte, a laissé une production importante puisqu'elle compte une biographie, 14 ouvrages d'histoire, 2 ouvrages publiés en collaboration⁸⁰ plus 33 études qui ont paru dans les *Cahiers des Dix*.⁸¹

Le biographe

Douville a amorcé sa carrière alors qu'il est encore jeune et qu'il est marqué par le milieu de Montréal en consacrant à Arthur Buies une étude intitulée *La vie aventureuse d'Arthur Buies*⁸². -Sans doute ce titre s'inspire-t-il de celui d'une collection, *La vie aventureuse de ...* qui était alors publiée chez Hachette. - Le choix de Douville ne manque pas d'audace. Jusqu'à ce moment, Arthur Buies a fait l'objet de nombre de condamnations de la part des bien-pensants. Les uns lui ont reproché son libéralisme et son anti-cléricalisme et les autres n'ont vu dans ses prises de position que la manifestation d'un esprit dérangé⁸³. Ou encore, on a laissé croire qu'il a sans cesse vécu dans le besoin.⁸⁴ Semblables abominations se retrouvent jusqu'à tout récemment dans la plupart des manuels d'histoire de la littérature québécoise. Au moment où Douville se met à l'œuvre seul Charles Abder Halden a consacré au personnage une étude sérieuse.⁸⁵ Mais elle est incomplète.

Halden qui a réuni une documentation assez abondante a divisé son texte en deux parties qui, de façon bien scolaire, portent sur l'homme et sur l'œuvre. Dans la première, il évoque certains événements qui ont inspiré la carrière de Buies mais sans établir de liens entre les uns et les autres, comme s'il s'agissait d'épisodes autonomes. Il raconte une vie en pièces détachées. Dans la seconde, il ne retient que les textes qu'il juge acceptables selon ses canons littéraires qui sont classiques. C'est ainsi qu'il écarte les articles de *La lanterne* parce qu'il ne les juge pas suffisamment travaillés et qu'il ne s'attache pas non plus à la situation sociale qui en a provoqué la rédaction. Halden a négligé de décrire le milieu dans lequel Buies a voulu jouer un rôle et il a

78. *Ibid.*, p. 91-92.

79. *Ibid.*, p. 92.

80. La bibliographie des ouvrages d'histoire se retrouve à l'Appendice I.

81. Les études publiées dans *Les Cahiers des Dix* apparaissent dans la bibliographie collective.

82. Raymond DOUVILLE, *La vie aventureuse d'Arthur Buies*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, 185 p.

83. Voir l'Appendice II.

84. Voir l'Appendice III.

85. Charles Ab Der HALDEN, «Arthur Buies», *Nouvelles études de littérature canadienne-française*, Paris, Rudeval, 1907, p. 49-184.

occulté certaines périodes de sa vie. Par ailleurs, il s'est arrêté à la question des influences qui ont pu marquer son personnage lors de son séjour à Paris. Halden s'est si bien souvenu de sa formation à lui qu'il a oublié certains aspects importants de la carrière de Buies!

Douville ne peut se satisfaire du texte de Halden. Il exerce un métier, celui de journaliste, qui relie au contexte les événements et les individus. Sa biographie sera conçue de même. Aussi, il emprunte à des documents d'archives et, comme c'est la mode à l'époque lorsque le sujet est un écrivain, il utilise aux mêmes fins ses écrits. L'œuvre sert à l'élaboration de la vie. Et, à la façon des historiens romantiques, il comble les carences de la documentation en puisant dans son imagination ce qui lui semble plausible -Il fait ainsi surtout lorsqu'il s'agit de préciser des motivations.- mais sans donner dans la biographie romancée. En outre, Douville n'entend pas défendre absolument son personnage. Son esprit critique s'exerce, ici comme ailleurs, contre tout ce qui lui semble excessif.

Raymond Douville a choisi de rédiger la biographie d'un personnage romantique et d'illustrer un passage de Buies qu'il place en exergue à son texte: «J'ai été jeté dans la vie comme une feuille arrachée au palmier du désert et que le vent emporte, sans jamais lui laisser un coin de terre où se trouve l'abri et le repos». Abandonné dès sa naissance, incompris par les siens, rejeté par son père, Arthur Buies qui, à la suite de bien d'autres, se croit appelé à jouer un grand rôle par la littérature, est malmené par le destin. Sa «pauvre étoile est morte» pour emprunter une expression à Gérard de Nerval. Il prend peu à peu conscience de ses échecs scolaires et littéraires, et, insatisfait, il réagit ou en adoptant des positions extrêmes -Il fuira vers l'Europe ou vers l'Ouest.- ou en se remettant en cause. Ainsi en est-il jusqu'au jour où, comme Chateaubriand, Lamartine ou Vigny, il décide de passer du rêve à la réalité; et, dans son cas, en prêtant son concours au curé Labelle.

Fidèle à l'interprétation que Buies lui-même a voulu donner de son existence, notamment dans le court texte cité plus haut, Douville a créé un Buies cohérent et plausible. Aucune des attitudes et des démarches de celui-ci qui ne s'expliquent et ne s'intègrent à l'ensemble de la carrière. -D'ailleurs, tous ceux qui, par la suite, ont écrit sur Buies n'ont pu proposer d'interprétation plus satisfaisante que celle de Douville.- Sauf que, pour compléter son étude, Douville aurait pu signaler que son personnage se rattache également aux romantiques pas sa façon de décrire la nature et, notamment, dans *L'Outaouais supérieur*.

La vie aventureuse d'Arthur Buies constitue la première biographie sérieuse d'un écrivain québécois rédigée par un compatriote. La seconde, *Un romantique canadien. Louis Fréchette*, de Marcel Dugas⁸⁶, paraîtra à Paris l'année d'après. Elle marque une date dans l'histoire littéraire du Québec comme aussi dans la carrière de Douville qui n'a pas choisi impunément son personnage. Par Buies, il entend revendiquer au nom de la liberté d'expression, mais d'une liberté à laquelle, comme plus tard dans ses travaux d'histoire, il entend imposer certaines limites. C'est pourquoi, s'il s'est permis de rappeler la carrière de Buies, il s'est également permis de dénoncer certaines attitudes qu'il juge excessives. Est-il nécessaire d'ajouter que Douville n'admet à aucun moment son admiration pour Buies qui est pourtant réelle. Ce faisant, il aurait pu laisser croire qu'il trahissait son approche. Après cette biographie, Douville sera requis par le milieu de Trois-Rivières et il s'adonnera exclusivement à la recherche en histoire.

86. Marcel DUGAS, *Un romantique canadien Louis Fréchette*, Paris, Éditions de *La Revue mondiale*, 1934, 215 p.

L'historien

Passant de la biographie à l'histoire, Douville demeure ce qu'il est, sauf qu'il ne lui arrivera plus de recourir à son imagination et à des textes littéraires pour combler les carences de sa documentation. Esprit pratique, mêlé par sa profession de journaliste aux événements les plus ordinaires, il rédige des études qui se présentent comme les chroniques d'une gazette du passé. Il y arrive en s'adonnant non pas à la grande mais à la petite histoire. Il justifie sa préférence pour celle-ci en se fondant sur une réflexion d'Augustin Thierry: «La petite histoire glane ce qu'a dédaigné la grande. Souvent la poussière qu'elle recueille nous renseigne mieux sur les mœurs d'une époque que de pesants in-octavos»⁸⁷. Comme on l'a vu, il emprunte sa documentation aux actes de l'état civil, aux greffes des notaires comme aussi aux documents juridiques et administratifs. Nul n'a su les décrypter avec d'autant de facilité que lui. Puis, il établit des rapprochements et rédige des textes qui suivent ses sources de très près; la plupart du temps, ils respectent l'ordre chronologique. Douville procède selon les méthodes des meilleurs historiens du temps.

De ces documents d'archives, Douville, ainsi que Massicotte l'avait fait, tire de quoi rédiger des monographies de seigneuries, évoquer la carrière d'individus, recréer des événements et faire revivre des institutions. Ainsi, en élaborant un univers, il entend répondre aux questions sur le passé que peuvent se poser les lecteurs. Il s'attache à des préoccupations humaines. Mais il ne juge pas bon de pousser l'investigation au-delà, comme par exemple, en précisant les motifs profonds qui animent les uns et les autres ou encore en montrant la spécificité de tel métier ou de telle profession. Évoquant la carrière des médecins de la région de Trois-Rivières, il ne nous renseigne pas sur les techniques médicales et chirurgicales de l'époque. Douville s'est formé pendant l'entre-deux guerres. Il a été marqué par les conceptions du temps. Comme ses contemporains, et comme la plupart de ses confrères des Dix, il s'adonne à une histoire factuelle. Il établit des bases sur lesquelles les successeurs pourront se fonder. À eux de poursuivre ce qui a été entrepris.

Comme plusieurs de ses confrères des Dix, Douville ne juge pas toujours utile de formuler des conclusions. Dans son cas, elles ne s'avèrent pas nécessaires. Ses sujets sont pour la plupart exemplaires. Sa prose est souvent assortie de réflexions qui, formulées de façon caustique, expriment sa pensée. En voici des exemples. Évoquant la carrière de Moses Hart qui, «sans jamais se lasser (...) rédigeait des pétitions» qu'il associe à des «dithyrambes», il s'en prend à «cette curieuse maladie ici poussée au paroxysme qu'est la passion procédurière»⁸⁸. Signalant la tendance de l'Institut généalogique Drouin à associer aux ancêtres de ses clients quelque titre plus fictif que réel, il note:

C'est l'Institut généalogique Drouin qui a le plus contribué chez nous à alimenter cette légende de teinte nobiliaire, avec sa manie plus compréhensible que scientifique de greffer un titre de noblesse et même des armoiries d'ancêtres lointains à presque toutes les familles canadiennes qui font appel à ses services pour trouver trace de leurs ascendants en France. Tant mieux pour les familles qui se contentent et même se glorifient de cette présomption.⁸⁹

87. Raymond DOUVILLE, «S.O.S. à l'abbé de LaCorne», *CD*, n° 41 (1976), p. 91.

88. Raymond DOUVILLE, «Les opinions politiques et religieuses de Moses Hart», *CD*, n° 17 (1952), p. 145.

89. Raymond DOUVILLE, «De Nicolas Gastineau, sieur Du Plessis à Maurice Le Noblet Duplessis», *CD*, n° 39 (1974), p. 85.

Ailleurs, il ne voit pas l'utilité d'établir certaines distinctions:

Le terme bourgeois fait depuis quelques années chez nous l'objet d'une âpre et fade controverse qui sépare en deux classes des historiens et commentateurs parcimonieux, comme s'il n'existait pas de sujets plus importants à tenter d'élucider.⁹⁰

Si certains textes de Douville se terminent abruptement, ils ne donnent pas cette impression si fréquente à la lecture de Massicotte, de n'avoir ni début ni fin et d'exister hors de tout contexte. Car les interventions de l'auteur, qu'il s'agisse, comme on l'a vu, de réflexions ou encore d'allusions à d'autres situations, créent des liens entre le texte et le contexte et situent le particulier dans le général.

Pour les raisons que l'on sait, Douville s'est surtout intéressé à la région de la Mauricie, sur une période qui s'étend des débuts de la colonie au XIX^e siècle. Il s'attache à des seigneuries (Batiscau, Grondines, Sainte-Anne, Sainte-Marie) ainsi qu'à des familles (Boucher, Chavigny de la Chevrotière, Crevier, Gatineau-Duplessis, Godefroy de Tonnancour, Hart, Le Gardeur de Repentigny, Le Moine, Le Neuf, Robineau de Bécancour). Il rappelle la carrière d'individus comme Charles Boucher de Niverville, François de Bourchemin, Marie Crevier, Nicolas Gatineau-Duplessis, Louis Godefroy de Tonnancour, Moses Hart, Jean Le Moine et ses descendants, Nicolas Perrot). Ils l'intéressent aux occupations des uns et des autres, qu'ils soient traiteurs, seigneurs, colons, chirurgiens ou barbiers, médecins ou charlatans, marins ou militaires. Il trace l'histoire de diverses institutions comme aussi d'édifices (la maison de Gannes). Ainsi, il fait revivre tout un univers. Et comme ses vastes connaissances du passé l'incitent à sortir de son sujet pour le rattacher, comme on l'a vu, au contexte, il rédige des développements parallèles. La plupart du temps, ce sera pour tirer de l'oubli d'autres personnages et d'autres événements.

Douville, qui est très sensible au sort de la collectivité qui est la sienne, célèbre ceux qui ont contribué à son développement. Ici, on retrouve le régionaliste. Ainsi en est-il de certains intendants et surtout de ces colons opiniâtres qui se sont installés dans des seigneuries dont les propriétaires - il songe surtout aux Le Gardeur, aux Le Neuf et aux Lotbinière - ne se préoccupaient pas: «Les véritables fondateurs de ces seigneuries ne sont pas les seigneurs mais les humbles et tenaces colons eux-mêmes (...)»⁹¹. Il condamne également ceux qui, tout en colonisant, se sont adonnés à la traite des fourrures et au commerce de l'eau-de-vie. Il en dénonce «l'influence dégradante»⁹². Il s'en prend aussi aux «officiers indésirables»⁹³ comme François de Bourchemin et le baron de Joannès qui ont abusé de leurs fonctions⁹⁴. Il ne perçoit pas favorablement l'invasion de 1775 et la Révolution de 1837. Ces choses étant, Douville, par les textes qu'il a publiés et qui témoignent de connaissances profondes, a révélé, comme Tessier d'ailleurs, le passé de la Mauricie. Cette région a été mise en lumière comme peu d'autres à l'époque. Mais qu'il propose des exemples à imiter ou encore à ne pas suivre, Douville rejoint, ne serait-ce que par sa position sur les événements de 1775 et de 1837, la plupart de ses contemporains qui ont favorisé le maintien de l'ordre social et politique existant. Tel apparaît Douville tant par le choix de ses sujets que par les réflexions qui émaillent ses textes. Sans s'engager trop directement, il a illustré ses vues et celles des régionalistes, par la production d'exemples.

90. Raymond DOUVILLE, «S.O.S. à l'abbé de La Corne», *op. cit.*, p. 81.

91. Raymond DOUVILLE, «Trois seigneuries sans seigneurs», *CD*, n° 16 (1951), p. 134.

92. Raymond DOUVILLE, «L'épopée des petits traiteurs», *CD*, n° 14 (1949), p. 42.

93. Raymond DOUVILLE, «Deux officiers «indésirables» de la Marine (Jacques-François de Bourchemin et le baron de Joannès)», *CD*, n° 19 (1954), p. 93.

94. *Ibid.*

En 1964 et 1967, Raymond Douville a publié, en collaboration avec Jacques-Donat Casanova, *La vie quotidienne en Nouvelle-France*⁹⁵ et *La vie quotidienne des Indiens du Canada*⁹⁶. Douville s'est plus spécialement chargé de la documentation et Casanova, de la rédaction. Quoiqu'ils aient élaboré ensemble le plan des deux ouvrages et revu les derniers brouillons. Pour s'attaquer à semblable travail, il fallait posséder un savoir encyclopédique et une bonne connaissance des sources publiées et manuscrites. C'était le cas de Douville qui n'avait pas limité ses recherches à la seule région de Trois-Rivières.

Les ouvrages de la collection «La vie quotidienne» doivent se conformer à un modèle quoique chaque sujet comporte ses exigences. *La vie quotidienne en Nouvelle-France* se compose de chapitres consacrés à l'histoire, c'est-à-dire aux événements, et d'autres, aux institutions ainsi qu'aux conditions d'adaptation et d'existence d'une société donnée dans un contexte nouveau. Tandis que *La vie quotidienne des Indiens du Canada* n'est pas tout à fait conçu de la même façon. Car les Indiens n'ont «laissé aucun document de base sur leurs lois, leur religion, leur politique, non plus qu'une littérature ou histoire écrite»⁹⁷. C'est pourquoi la perspective diachronique n'a pas été retenue sauf lorsqu'il s'est agi de décrire les rapports qui ont existé entre les Indiens et les Français. L'approche, qui se fonde surtout sur des témoignages, est davantage ethnographique.

S'il est pratiquement impossible de préciser la part de chaque auteur dans la genèse des deux ouvrages, il demeure qu'ils traduisent une perception qui est celle de Douville. Comme dans les études de ce dernier, sont célébrés ceux qui ont bâti la colonie, c'est-à-dire ceux dont l'action a été constructive. Au premier rang d'entre eux se retrouvent ceux qui, dans le sillage de Louis Hébert et de Robert Giffard, ont favorisé la colonisation et le défrichement tandis que ceux qui ont ignoré leurs devoirs de seigneur comme certains membres des familles Le Neuf et Le Gardeur de Repentigny, sont jugés sévèrement. D'ailleurs, et c'est ce qui montre le rôle de Douville dans l'entreprise, on retrouve ici et là des passages tirés des travaux qu'il a publiés dans les *Cahiers des Dix*. D'une manière générale, les deux ouvrages traduisent une pensée patriotique, qui est celle de Douville. D'ailleurs, *La vie quotidienne en Nouvelle-France* s'adresse «à ceux qui ont apporté, à ceux qui maintiennent la civilisation française en Amérique».⁹⁸

Ces deux synthèses ont paru il y a près de trente ans maintenant. Et elles n'ont pas vraiment vieilli même si la recherche s'est poursuivie depuis. Elles constituent toujours une excellente introduction à la connaissance de la Nouvelle-France et des Indiens.

* * *

Raymond Douville a reçu au collège une formation classique qu'il a complétée, une fois à Montréal, par la lecture d'auteurs contemporains aux tendances les plus diverses. Dans le milieu des Éditions Albert Lévesque, il a fréquenté des intellectuels et des écrivains qui percevaient de différentes façons la littérature et la société.

95. Raymond DOUVILLE, et Jacques-Donat CASANOVA, *La vie quotidienne en Nouvelle-France*, Paris, Hachette, 1964, 268 P.

96. Raymond DOUVILLE, et Jacques-Donat CASANOVA, *La vie quotidienne des Indiens en Nouvelle-France*, Paris, Hachette, 1967, 311 P.

97. *Ibid.*, p. 7

98. Raymond DOUVILLE, et Jacques-Donat CASANOVA, *La vie quotidienne en Nouvelle-France*, op. cit. p.7

Ainsi a-t-il pu acquérir une ouverture d'esprit qui l'incitera à ne pas condamner ceux qui ne partagent pas ses vues. Il les respecte. Il fait preuve d'une extrême tolérance. C'est sans doute pourquoi il a décidé de rédiger une biographie de ce remarquable contestataire qu'a été Arthur Buies et même s'il est en désaccord avec lui sur plus d'un point. Ce faisant, il montre que Buies avait droit à ses idées. Puis, il passe à Trois-Rivières au moment où triomphe le mouvement régionaliste mais sans rien rejeter de ce qu'il est. Son expérience montréalaise le détourne des querelles stériles qui se fondent souvent sur des distinctions spécieuses.⁹⁹ Il n'entend pas moins faire sa part, quoique autrement. Son rôle est tout tracé. Comme il s'intéresse au passé du Québec et de la Mauricie, il va tirer de ses recherches des modèles qui puissent inspirer la population. Il prend position en illustrant et non en condamnant. Telle a été la carrière de Douville historien. Elle se fonde sur d'immenses connaissances et sur la haute idée qu'il se fait des siens. Elle se situe ainsi dans le prolongement de celle du biographe et du journaliste qui, par ses articles et ses éditoriaux, a, encore là, été mû par les mêmes préoccupations.

Biographies

La vie aventureuse d'Arthur Buies, Montréal, Albert Lévesque, 1933, 184p.; Longueuil, Institut Nazareth et Louis Braille, 1983, 3 vol.

Études d'histoire publiées en volumes

Aaron Hart. *Récit historique*, Trois-Rivières, Bien-Public, 1939, 194 p.

Jean Riquart: *premier colon de Sainte-Anne-de-la-Pérade et ancêtre des familles Ricard, 1667-1726*, Trois-Rivières, Bien-Public, 1943, 15 .

Les premiers Seigneurs et colons de Sainte-Anne-de-la-Pérade 1667-1681, Trois-Rivières, Bien-Public, 1946, 176 p.

Visages du vieux Trois-Rivières, Trois-Rivières, Bien-Public, 1955, 202 p., coll. «L'histoire régionale»; Sainte-Foy, LaLiberté, 1988, 2 vol., Édition revue et augmentée.

Pierre Boucher, sieur de Boucherville, 1622-1717, textes choisis et présentés par (...), Montréal, Fides, 1970, 93 p., coll. Classiques canadiens.

Pierre Moran: premier ancêtre canadien des familles Grimard, Douville, Rompré, Dusablon et d'une branche des familles Périgny et l'Ecuyer, Trois-Rivières, Bien-Public, 1973, 34 p., coll. Nos vieilles familles.

Hommes politiques de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières, Bien-Public, 1973, 47 p., coll. Notre passé.

Un Canadien errant, natif de La Pérade: à la recherche de l'or dans l'Ouest américain, Trois-Rivières, Bien-Public, 1975, 31 p., coll. Notre passé.

Les tribulations d'un guérisseur à Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières, Bien-Public, 1975, 27 p., coll. Nos vieilles familles.

99. C'est ainsi que certains animateurs du mouvement n'agréeront pas toutes les oeuvres régionalistes. Formés à la lecture des romantiques, ils rejeteront *Trente arpents* sans doute parce que l'oeuvre s'inspire du réalisme et du naturalisme.

Nos premières mères: les filles du roy aux origines de Sainte-Anne, Trois-Rivières, Bien-Public, 1976, 46 p., coll. Notre passé.

La vie misérable d'un colon des premiers temps. François Frigon coureur des bois et pionnier de Batiscan et de la seigneurie Sainte-Marie, Trois-Rivières, Bien-Public, 1978, 32 p., coll. Nos vieilles familles.

La seigneurie Sainte-Marie. Ses premiers seigneurs. Ses premiers colons (1669-1775), Trois-Rivières, Bien-Public, 1979, 61 p., coll. Notre passé.

La route du Bois de Merle et les débuts du Rapide-Sud, Trois-Rivières, Bien-Public, 1982, 27 p., coll. Notre passé.

Figures de la première génération: les enfants du notaire Michel Roy et leur destin, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Éditions de la Pérade, 1984, 47 p., coll. Nos vieilles familles.

Études d'histoire publiées en collaboration avec Jacques-Donat Casanova

La vie quotidienne en Nouvelle-France: le Canada, de Champlain à Montcalm, Paris, Hachette, 1964, 272 p., coll. La vie quotidienne.

La vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française, Paris, Hachette, 1967, 317 p., coll. La vie quotidienne; Hull, Services converti-braille Cypihot-Galarneau, 2 bobines; Montréal, LRP, 1982, 317 p.

À propos d'Arthur Buies

Même si je m'éloigne du sujet, j'aimerais rappeler, à l'intention de ceux qui croient dans les lois de l'hérédité, qu'Arthur Buies, par les d'Estimauville, les d'Ailleboust et les Mentheth d'Argentenay descend d'un célèbre contestataire du XVI^e siècle, le juriste François Hotman. Et, pour ceux qui ne croient pas dans ces lois, il convient d'ajouter que, par les Coucy, les Coligny, les Croy et les Longwy, il descend de princes plutôt autoritaires comme saint Vladimir, grand-duc de Kiev, Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, Pépin le Gros, Charles Martel, Pépin le Bref, Charlemagne, Louis I^{er} le Pieux, Hugues Capet. Et aussi, de Guillaume le Conquérant, des rois saxons et des rois d'Upsal et de Suède. Ajoutons qu'il compte encore parmi ses ancêtres Éléonore d'Aquitaine.

(De la Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, t. 6, Paris, Schlesinger, 1865, p. 282-306, 689-692; Pierre-Georges Roy, *La famille d'Estimauville de Beaumouchel*, Lévis, 1903, 80 p.; Roderick W. Stuart, *Royalty for commoners*, 2^e édition, Baltimore, Genealogical Publishing, 1995, 265p.; Gérard de Villeneuve, *Comment rechercher les origines d'un magistrat parisien de 1226 à 1792*, Versailles, s.é., 1985, p. 383-388.)

Comme aucun de ceux qui se sont intéressés à Buies ne l'a fait, il faudra un jour s'attacher à établir les revenus qui lui sont venus par héritage. Ils sont plus considérables qu'on a bien voulu le croire et l'affirmer. Sur le plan foncier, la succession du grand-père Drapeau compte les propriétés de Québec ainsi que six seigneuries dont celles de l'île d'Orléans, pour une partie, de Champlain, de la Rivière-du-Gouffre et de Rimouski. Au moment de l'abolition du régime seigneurial, la seule seigneurie de Rimouski, qui regroupe celles de Nicolas Rioux, Lepage, Thivierge, Pachot, Lamolaie et Rimouski-Saint-Barnabé, est évaluée à 150,555.87 \$. Le montant

est considérable quand on sait que les seigneuries de Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Roch-des-Aulnaies, Rivière-Ouelle et Kamouraska sont évaluées, respectivement, à 30,145.1 \$, 36,609.49 \$, 53,303,1 \$ et 76,132,6 \$. (*Cadastrés abrégés des seigneuries du district de Québec...*, t. 2, Québec, Desbarats, 1863.)

La succession Drapeau fut administrée de façon indivise par la veuve, née Marie-Geneviève Noël de Tilly, puis par ses filles. Cette façon est peu fréquente à l'époque. Et l'héritage passe par celles qui sont mariées et mères de famille, soit la baronne d'Estimauville et Madame Tessier, aux petits-enfants Taché (de Kamouraska), Buies et LeMoine pour la première, et aux descendants Tessier et Chauveau pour la seconde. Le manoir seigneurial de Rimouski échoit aux Tessier qui ont pris soin des trois demoiselles Drapeau demeurées célibataires.



Photo: Université d'Ottawa

Roger Le Moine est professeur titulaire à l'Université d'Ottawa où il enseigne depuis 1962. Il s'est surtout intéressé à la littérature exotique de la Renaissance et à la littérature québécoise du XIX^e siècle. Il a publié plusieurs études et volumes, notamment *L'Amérique et les poètes français de la Renaissance*, *Le roman historique au Canada français*, *Napoléon Bourassa, l'homme et l'artiste*, *Un Québécois bien tranquille* et *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*. Il a aussi donné des éditions de *Jacques et Marie* de Napoléon Bourassa, de *Jeanne la fileuse* d'Honoré Beaugrand et des œuvres romanesques de Laure Conan. Roger Le Moine est membre de la Société royale et président du Regroupement des anciennes familles. Il a été élu à la Société des Dix en 1988.



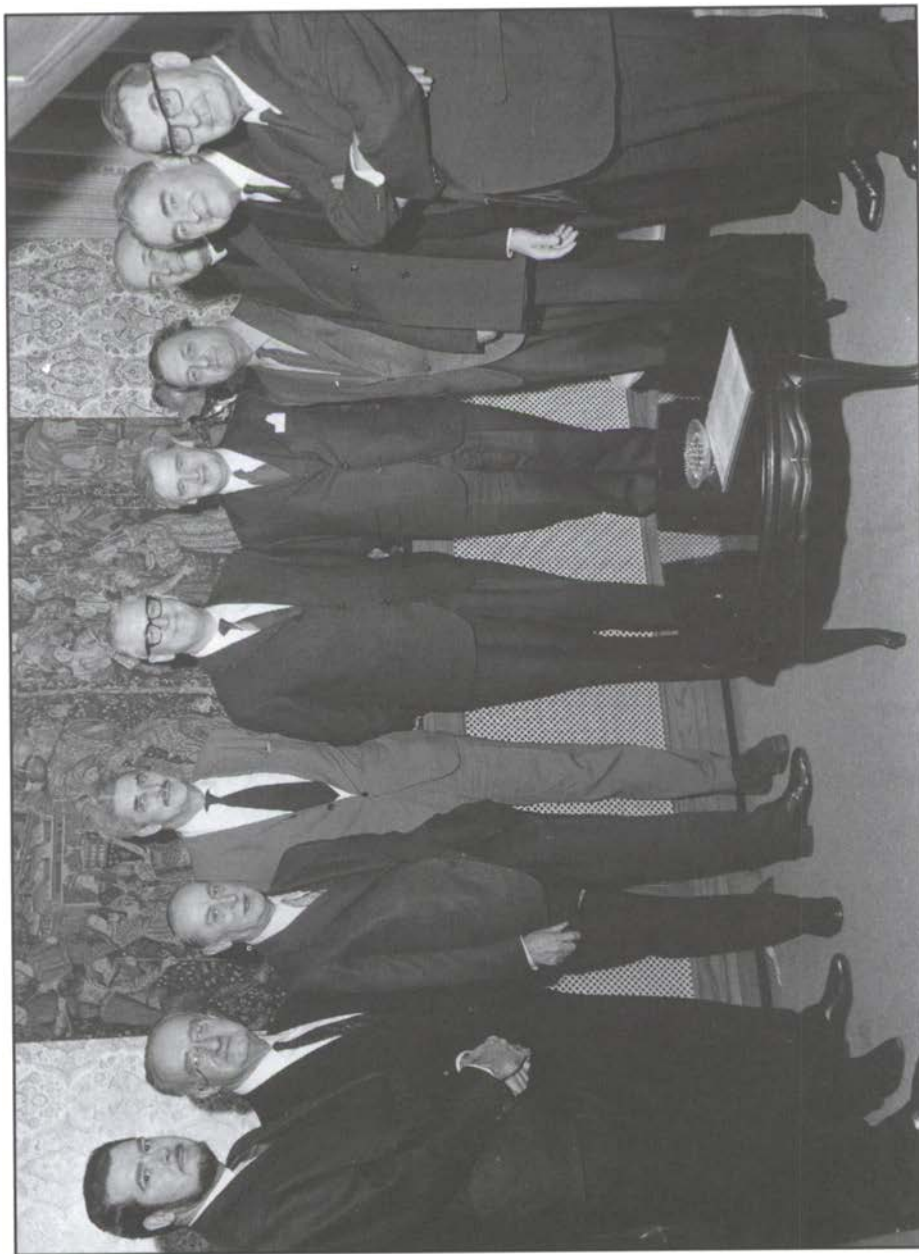
Rencontre des Dix vers 1950. Assis: Victor Morin, Olivier Maurault, Albert Tessier, Raymond Douville. Debout: A. Beaugrand-Champagne, Léo-Paul Desrosiers et Gérard Malchelosse.



Voyage des Dix à Nicolet le 2 juillet 1950. De gauche à droite: Pierre-Georges Roy, Raymond Douville, Antoine Roy, Victor Morin, Olivier Maurault et Léo-Paul Desrosiers. (Collection Raymond Douville)



Une réunion des Dix chez Antoine Roy, le 29 janvier 1955. De gauche à droite: Raymond Douville, Olivier Maurault, Antoine Roy, Jean Bruchési, Léon Trépanier, Albert Tessier, Jacques Rousseau, Maréchal Nantel et Gérard Malchelosse. (Photo Jacques Trépanier)



Les Dix (entre 1970 et 1973) lors d'un dîner au Cercle universitaire de Québec. De gauche à droite: André Vachon, Séraphin Marion, Sylvio LeBlond, Luc Lacourcière, Philippe Sylva, Jean-Charles Bonenfant, Robert-Lionel Séguin, Armand Yon, Louis-Philippe Audet et Raymond Douville. (Photo W.B. Edwards inc., n° 28046,5)



En février 1984 au lancement du 43^e numéro des *Cahiers des Dix* à la librairie Laliberté. De gauche à droite: Claude Galarneau, Philippe Sylvain, Lucien Campeau, Guy-Marie Oury, Sylvio LeBlond, Raymond Douville et Luc Lacourcière.